

# GRAND AVIGNON

## Rapport d'activité

# 2017

AVIGNON  
CAUMONT-SUR-DURANCE  
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE  
JONQUERETTES  
LE PONTET  
LES ANGLES  
MORIÈRES-LÈS-AVIGNON  
PUJAUT  
ROCHEFORT-DU-GARD  
ROQUEMAURE  
SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON  
SAUVETERRE  
SAZE  
VEDÈNE  
VELLERON  
VILLENEUVE LEZ AVIGNON

**grand  
avignon**  
communauté d'agglomération



# AVANCER, TOUJOURS ENSEMBLE

Année après année, l'exercice réglementaire de publication de ce rapport d'activité offre l'intérêt de mesurer l'avancement de nos actions.

À l'évidence, notre collectivité peut être fière d'être dans l'action et de pouvoir ainsi recueillir le fruit de ses investissements. Notre territoire, aux richesses inépuisables, est toujours à la recherche de cet équilibre entre l'attractivité, indispensable pour attirer les entreprises et les investisseurs, et le bien-être de la population, sans lequel le premier pôle d'équilibre n'aurait aucun sens. Pour ce faire, les grands projets que nous menons dégagent cette cohérence évidente d'être conçus dans le seul objectif de faciliter la vie de nos concitoyens.

Ainsi, la réalisation du tramway, à l'heure où nous ne pouvons plus nous défilier face au réchauffement climatique, entre-t-il de plein pied dans cette volonté d'améliorer les mobilités. De même, la restauration de l'Opéra Grand Avignon actuellement en cours, du fait du surcroît d'attractivité culturelle qu'elle apportera à notre agglomération, permettra-t-elle de renforcer notre notoriété en la matière. Les projets d'Avignon Confluence ou encore du Nouveau programme national de rénovation urbaine et le programme local de l'habitat forment le socle solide de la cohérence socioéconomique de notre action : renforcer l'attractivité de notre territoire dans le seul et unique but d'améliorer le quotidien de la population.

Dans ce monde où l'image est prépondérante, le marketing territorial est incontournable, et nous l'avons axé autour de l'attractivité économique et touristique. Une conséquence logique de l'absorption de la compétence « tourisme » au sein de la Communauté d'agglomération, entraînant ainsi un rapprochement avec l'Office de Tourisme d'Avignon pour la mise en place d'une stratégie de marketing commune. C'est autour de ces axes prioritaires que notre politique se déploie.

Inscrite dans la durée, notre action ne poursuit que le seul objectif de rendre la vie meilleure à nos concitoyens, tout en n'oubliant jamais le développement durable : l'eau, l'assainissement, la qualité de l'air, le tri sélectif, l'élimination des déchets... sont au cœur de nos préoccupations.

En concertation avec la population, dans un esprit d'écoute, de construction, nous n'avons pas d'autre choix que de relever ces défis...



**JEAN-MARC ROUBAUD**

PRÉSIDENT  
DU GRAND AVIGNON

*Tres cordialement.* 

# SOMMAIRE

6 LE GRAND AVIGNON,  
LES ATOUTS EN MAIN

8 59 ÉLUS  
QUI SE MOBILISENT

12 LES DOMAINES D'INTERVENTION  
DU GRAND AVIGNON

14 582 AGENTS AU SERVICE  
DE LA POPULATION

16 ORGANIGRAMME DES SERVICES  
DU GRAND AVIGNON

18 BIEN GÉRER  
POUR MIEUX INVESTIR

22 LE GRAND AVIGNON SOUTIENT  
L'ÉCONOMIE LOCALE

23 UNE COMMUNICATION  
AU PLUS PRÈS DES CITOYENS



29

DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE



64

ACTION  
CULTURELLE ET  
ENSEIGNEMENT  
ARTISTIQUE



44

TRANSPORTS  
ET MOBILITÉS



71

COLLECTE  
ET TRAITEMENT  
DES DÉCHETS



51

POLITIQUE  
DE LA VILLE  
ET HABITAT



79

EAU ET  
ASSAINISSEMENT



59

DÉVELOPPEMENT  
DURABLE  
ET EXCELLENCE  
ENVIRONNEMENTALE



92

ACTIVITÉS  
DES SERVICES  
TECHNIQUES

# LE GRAND AVIGNON, LES ATOUTS EN MAIN

La collectivité sait pouvoir s'appuyer sur la vitalité des 196 267 habitants qui vivent sur le territoire. Avec 31 000 entreprises implantées, 1 566 hectares de zones économiques, 87 200 emplois et près de 1,2 million de touristes chaque année, le Grand Avignon tient son destin économique, culturel et social en main.



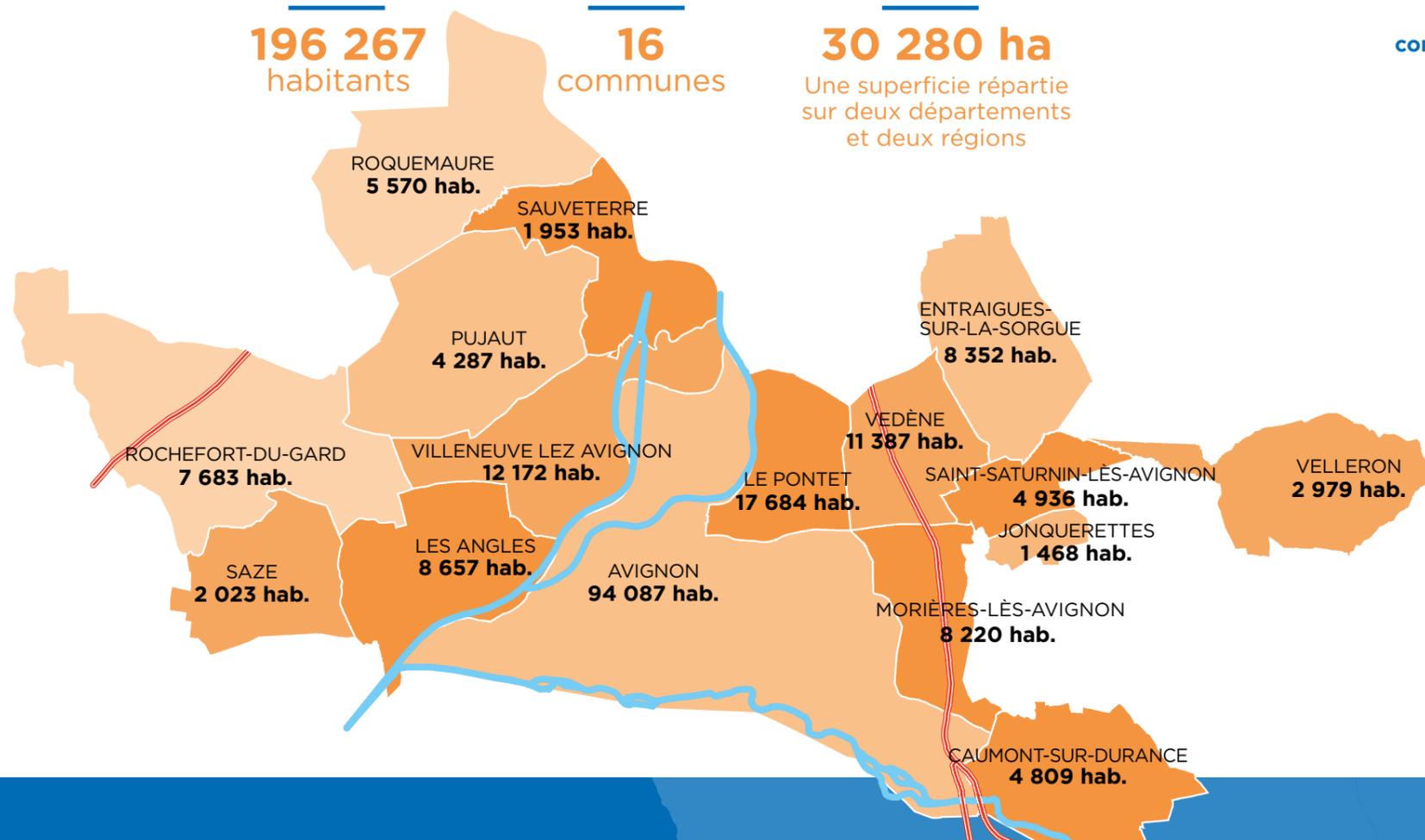
**196 267**  
habitants



**16**  
communes



**30 280 ha**  
Une superficie répartie  
sur deux départements  
et deux régions



## Le Grand Avignon en un coup d'œil



**1 566 ha**  
de zones  
économiques



**87 200**  
emplois



**7 500**  
étudiants



**1 000**  
chercheurs



**31 000**  
entreprises



**1**  
aéroport



**1**  
gare TGV



**1,2 million**  
de touristes  
chaque année

## Les dates clés du Grand Avignon

**1<sup>er</sup> janvier 1995**

Par arrêté préfectoral du 12 décembre 1994 est créée une Communauté de communes à taxe professionnelle unique, regroupant **Avignon, Le Pontet, Morières-lès-Avignon** et **Saint-Saturnin-lès-Avignon**.

**1997**

La commune de **Caumont-sur-Durance** rejoint cette structure.

**1<sup>er</sup> janvier 2001**

Suite à la nouvelle loi du 12 juillet 1999 sur l'intercommunalité et la volonté des communes d'approfondir leur coopération intercommunale, **la Communauté de communes se transforme en Communauté d'agglomération du Grand Avignon**. **Villeneuve lez Avignon, Vedène** et **Jonquerettes** adhèrent à cette nouvelle structure.

**1<sup>er</sup> janvier 2003**

Trois nouvelles communes rejoignent le Grand Avignon : **Les Angles, Rochefort-du-Gard** et **Velleron**.

**1<sup>er</sup> janvier 2004**

Après l'adhésion de la commune de **Saze**, le périmètre intercommunal s'étend à **12 communes**.

**1<sup>er</sup> janvier 2009**

Avec l'adhésion de la commune d'**Entraigues-sur-la-Sorgue**, le Grand Avignon compte désormais **13 communes**.

**1<sup>er</sup> janvier 2014**

Deux nouvelles communes, **Sauveterre** et **Pujaut**, rejoignent la Communauté d'agglomération. **15 communes** constituent aujourd'hui le Grand Avignon.

**1<sup>er</sup> janvier 2017**

**Roquemaure** devient membre du Grand Avignon.

# 59 ÉLUS QUI SE MOBILISENT

Le Conseil communautaire se décompose de la manière suivante : **59 élus, dont le Président, Jean-Marc Roubaud, 14 Vice-présidents et 44 conseillers communautaires.** Pour une plus grande fluidité dans la prise de décision, le Conseil de communauté délègue des compétences assez larges en responsabilisant les Vice-présidents et les Présidents de commission. Le bureau fait l'objet de fréquentes réunions afin de gérer les affaires courantes. Il a pour mission de porter un regard attentif sur les délibérations avant que ces dernières ne soient adoptées.

## LE PRÉSIDENT\*



**Le Président prépare et exécute les décisions des instances délibérantes (Bureau et Conseil de communauté). Il préside le Bureau et le Conseil communautaire.**

**Jean-Marc Roubaud**  
Président  
VILLENEUVE LEZ AVIGNON

## LE BUREAU\*

**Le Bureau est une instance délibérative pour les affaires courantes. Il est composé du Président et de 14 Vice-présidents.**



**Cécile Helle**  
1<sup>ère</sup> Vice-présidente déléguée au Développement économique et aux Finances AVIGNON



**Joël Fouiller**  
Vice-président délégué au SPANC CAUMONT-SUR-DURANCE



**Guy Moureau**  
Vice-président délégué à l'Emploi et à l'insertion ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE



**Daniel Bellegarde**  
Vice-président délégué à la Voirie et aux Transports JONQUERETTES



**Joris Hébrard**  
Vice-président délégué à la Prévention des Risques Majeurs LE PONTET



**Christian Randoulet**  
Vice-président délégué à l'Aménagement LES ANGLÉS



**Joël Granier**  
Vice-président délégué à l'Habitat et à la Politique de la Ville MORIÈRES-LÈS-AVIGNON



**Guy David**  
Vice-président délégué à l'Enseignement artistique PUJAUT



**Patrick Vacaris**  
Vice-président délégué à la Mutualisation ROCHEFORT-DU-GARD



**Jacques Demanse**  
Vice-président délégué au Développement Durable, à l'Environnement et aux Déchets SAUVETERRE



**Georges Bel**  
Vice-président délégué aux Grands équipements et aux Spectacles vivants SAZE



**René Trucco**  
Vice-président délégué à l'Eau potable et à l'Assainissement SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON



**Joël Guin**  
Vice-président délégué à l'Urbanisme et au Plan de Déplacements Urbains (PDU) VEDÈNE



**Michel Ponce**  
Vice-président délégué au Pluvial VELLERON



**André HEUGUES**  
Vice-président délégué au Tourisme ROQUEMAURE

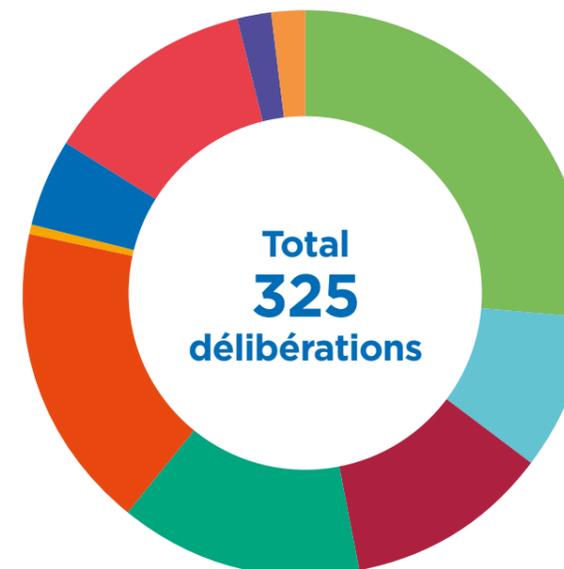
## Nombre de conseillers communautaires par commune

AVIGNON	29
CAUMONT-SUR-DURANCE	1
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE	3
JONQUERETTES	1
LES ANGLÉS	3
LE PONTET	6
MORIÈRES-LÈS-AVIGNON	2
PUJAUT	1
ROCHEFORT-DU-GARD	2
SAUVETERRE	1
SAZE	1
SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON	1
VEDÈNE	3
VELLERON	1
VILLENEUVE LEZ AVIGNON	4
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>

## Domaines de délibération du conseil en 2017 8 séances du Conseil communautaire

DOMAINE	NOMBRE DE DÉLIBÉRATIONS
LA CULTURE	5
L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	8
LA POLITIQUE DE LA VILLE, L'HABITAT ET L'INSERTION	5
LES FINANCES	96
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LE PERSONNEL	7
LES DÉLIBÉRATIONS HORS COMMISSIONS	22
L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET LES TRAVAUX	9
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LES TRANSPORTS ET LA COLLECTE DES DÉCHETS	13
URBANISME, ANRU	1
<b>TOTAL</b>	<b>166</b>

## Domaines de délibération du bureau en 2017 - 14 réunions



- Le développement durable et les déplacements, la collecte et le traitement des déchets : **86**
- L'aménagement et le développement économique : **29**
- L'action culturelle et les grands équipements : **38**
- L'eau, l'assainissement et les travaux : **45**
- La politique de la ville, l'habitat, l'insertion : **57**
- Système d'information géographique (SIG) et technologies de l'information et de la communication (TIC) : **2**
- Les finances et la commande publique : **16**
- Le personnel et l'administration générale : **40**
- Urbanisme, ANRU : **6**
- Hors commission : **6**

## Les projets du Grand Avignon s'enrichissent dans les commissions

Le Grand Avignon appuie ses politiques publiques sur les projets élaborés dans des commissions thématiques. Ces commissions sont composées de conseillers communautaires mais certains élus municipaux non communautaires peuvent y participer. Chacune d'entre elles explorent un domaine précis. 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants forment le socle de chaque commission. Si les avis sont consultatifs, ils permettent d'enrichir le contenu des projets de délibération. Lieu de débat, les commissions sont présidées par des Vice-présidents. Le Président du Grand Avignon ainsi que les Vice-présidents, sont membres de droit de chaque commission.

### COMMISSION « AMÉNAGEMENT, MOBILITÉS ET GRANDS PROJETS »

Le champ d'exploration de cette commission concerne les grands projets d'aménagement sur le territoire communautaire. Elle fixe les priorités d'amélioration dans le domaine des transports urbains et des déplacements sur l'ensemble du territoire. Elle repère les grands projets de demain en matière d'aménagement.

### COMMISSION « FINANCES ET MUTUALISATION »

Elle est chargée de préparer les budgets, de définir les grandes orientations budgétaires et de veiller au maintien des équilibres financiers. Elle organise les conditions du schéma de mutualisation du Grand Avignon.

### COMMISSION « DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI ET INSERTION »

Elle définit la stratégie économique de l'agglomération. Elle prend en compte la dimension sociale de l'insertion professionnelle.

### COMMISSION « DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT, DÉCHETS ET TRAVAUX »

Tous les grands projets s'inscrivant dans le champ du développement durable y sont examinés : protection de l'environnement, assainissement des eaux usées, Service public d'assainissement non-collectif (SPANC), collecte et traitement des ordures ménagères. Elle donne son avis sur les programmes de travaux réalisés par la Communauté d'agglomération sur les bâtiments communautaires et sur les réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'eaux usées.

### COMMISSION « POLITIQUE DE LA VILLE »

Les dossiers concernant l'habitat (Programme local de l'habitat) et la politique de la ville (opérations de rénovation urbaine et projets soutenus par l'Anru, Contrat de Ville) entrent dans son champ de travail.

### COMMISSION « CULTURE »

Elle accompagne la stratégie culturelle du Grand Avignon et œuvre à la constitution d'un projet culturel intercommunal.

## Le nombre de réunions des commissions



- Développement économique, emploi, insertion : 7
- Aménagement, mobilités, grands projets : 6
- Finances, mutualisation : 6
- Développement durable, environnement, déchets, travaux : 7
- Politique de la ville : 4
- Culture : 3
- Mixte : 1
- Réunion générale : 1
- CLETC : 2

## LES COMMISSIONS

	AMÉNAGEMENT - MOBILITÉS - GRANDS PROJETS	FINANCES MUTUALISATION	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI - INSERTION	DÉVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENT DÉCHETS - TRAVAUX	POLITIQUE DE LA VILLE	CULTURE						
<b>PRÉSIDENTS DÉLÉGUÉS</b>	<b>Jean-Marc ROUBAUD</b> AMÉNAGEMENT URBANISME & PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU) - TRANSPORT	<b>Cécile HELLE</b> FINANCES <b>Patrick VACARIS</b> MUTUALISATION	<b>Cécile HELLE</b> <b>Guy MOUREAU</b> DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EMPLOI - INSERTION	<b>René TRUCCO</b> PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS DÉVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENT DÉCHETS VOIRIE GRANDS ÉQUIPEMENTS EAU POTABLE - ASSAINISSEMENT EAUX USÉES PLUVIAL SPANC	<b>Joël GRANIER</b> HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE	<b>Georges BEL</b> ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPECTACLES VIVANTS						
<b>ÉLUS DÉLÉGUÉS</b>	<b>Christian RANDOULET</b> <b>Joël GUIN</b>			<b>Joris HEBRARD</b> <b>Jacques DEMANSE</b> <b>Daniel BELLEGARDE</b> <b>Georges BEL</b> <b>René TRUCCO</b> <b>Michel PONCE</b> <b>Joël FOULLER</b>		<b>Guy DAVID</b> <b>Georges BEL</b>						
	<b>TITULAIRES</b> André CASTELLI Isabelle PORTEFAIX Florence DUPRAT Christine LAGRANGE Jacques MONTAIGNAC Jean-Louis COSTA Jean-Firmin BARDISA Jean-Louis BANINO Christian PALY Michèle DUMONT Xavier BELLEVILLE Nathalie GAILLARDET	<b>SUPLÉANTS</b> Jean-Pierre CERVANTES Michel GONTARD François VAUTE Anne-Sophie RIGAULT Darida BELAIDI Christiane MOLINES Michel ULLMANN Sandrine BAJARD Dominique RIBERI Martine GUAY Mireille ROUMETTE Savine DEMARQUETTE-MARCHAT	<b>TITULAIRES</b> Florence DUPRAT David FOURNIER François VAUTE Régis PHALY Jean-Louis COSTA Jacques MONTAIGNAC Jean-Louis BANINO Martine GUAY Jean-Marc BLUY Christian PALY Michel ULLMANN Chantal GOTTRA	<b>SUPLÉANTS</b> Daniel CHRISTOS Vincent DELAHAYE Michel GONTARD Amine EL-KHATMI Christiane MOLINES Savine DEMARQUETTE-MARCHAT Jean-Firmin BARDISA Sandrine BAJARD Dominique RIBERI André CASTELLI Xavier BELLEVILLE Michèle DUMONT	<b>TITULAIRES</b> Daniel CHRISTOS Françoise LICHIERE Isabelle PORTEFAIX Florence DUPRAT Nathalie GAILLARDET Michel GONTARD Olivier GROS Fabrice MARTINEZ TOCABENS Michel GONTARD Olivier GROS Régis PHALY Dominique RIBERI Sandrine BAJARD Jean-Louis COSTA Christian ROCCI Chantal GOTTRA Jean-Marc BLUY	<b>SUPLÉANTS</b> André CASTELLI David FOURNIER Chantal REZOUALI Anne-Sophie RIGAULT Laurence Lefèvre François VAUTE Savine DEMARQUETTE-MARCHAT Jean-Louis BANINO Dominique RIBERI Michel ULLMANN Mireille ROUMETTE Christiane MOLINES	<b>TITULAIRES</b> Vincent DELAHAYE Jean-Pierre CERVANTES Chantal REZOUALI Anne-Sophie RIGAULT Olivier GROS Régis PHALY Dominique RIBERI Sandrine BAJARD Jean-Louis COSTA Christian ROCCI Chantal GOTTRA Jean-Marc BLUY	<b>SUPLÉANTS</b> Mireille ROUMETTE François VAUTE Laurence ABEL-RODET Jean-Louis BANINO Fabrice MARTINEZ TOCABENS Daniel CHRISTOS Mounir YEMMOUNI Florence DUPRAT Joël PEYRE Michèle DUMONT Michel ULLMANN Savine DEMARQUETTE-MARCHAT	<b>TITULAIRES</b> Françoise LICHIERE Isabelle PORTEFAIX Nathalie GAILLARDET Olivier GROS Mireille ROUMETTE Darida BELAIDI Amine EL-KHATMI Jean-Louis COSTA Frédéric MONIN Dominique RIBERI Joël PEYRE Michel ULLMANN	<b>SUPLÉANTS</b> David FOURNIER Christine LAGRANGE Anne-Sophie RIGAULT Jean-Firmin BARDISA Régis PHALY Amy MAZARI ALLEL Christiane MOLINES Mounir YEMMOUNI Jean-Louis BANINO Martine GUAY Xavier BELLEVILLE Savine DEMARQUETTE-MARCHAT	<b>TITULAIRES</b> André CASTELLI Mireille ROUMETTE Jacques MONTAIGNAC Laurence LEFÈVRE Laurence ABEL-RODET Mounir YEMMOUNI Amine EL-KHATMI Anne-Sophie RIGAULT Michèle DUMONT Martine GUAY Sandrine BAJARD Savine DEMARQUETTE-MARCHAT	<b>SUPLÉANTS</b> Vincent DELAHAYE Françoise LICHIERE François VAUTE Isabelle PORTEFAIX Régis PHALY Nathalie GAILLARDET Florence DUPRAT Olivier GROS Jean-Louis COSTA Chantal GOTTRA Xavier BELLEVILLE Michel ULLMANN

# LES DOMAINES D'INTERVENTION DU GRAND AVIGNON

À l'instar de tous les établissements publics de coopération intercommunale, le Grand Avignon ne peut intervenir que dans le champ de compétences transférées ou déléguées par les collectivités territoriales à l'intérieur de son périmètre. Ce principe de spécialité, une fois acté, se mue en principe d'exclusivité : la compétence transférée, l'Epci concerné est seul aux commandes dans les domaines considérés. Le Grand Avignon intervient dans les domaines suivants :

## Logement, habitat et politique de la ville

Le Grand Avignon a mis en place un **Programme Local de l'Habitat (PLH)** qui organise la construction de plus de **1 387 logements par an** sur notre territoire, pour une répartition équilibrée de l'habitat sur les 16 communes de l'agglomération. Il porte aussi le **Contrat de Ville** et des **opérations de rénovation urbaine de quartiers en difficulté**. Le Grand Avignon multiplie les actions pour **consolider le lien social de la population**.



## Déchets

Le Grand Avignon organise la **collecte, la valorisation** au travers des déchèteries et le **traitement** des déchets. Dans la partie gardoise de l'agglomération, cette tâche est confiée au SMICTOM Rhône-Garrigues.



## Développement économique, tourisme et emploi

Le Grand Avignon favorise l'**implantation des entreprises**, par une politique foncière adaptée (gestion de 1 500 hectares de zones d'activités) et l'accompagnement des entreprises qui s'implantent sur son territoire. Il soutient les **filières innovantes** au travers des pôles de compétitivité (Terralia dédié à l'agroalimentaire et Safe pour l'aéronautique). Le Grand Avignon favorise l'**insertion économique par l'emploi**. Enfin, il est en charge de la **promotion touristique du territoire avec la création d'un Office de Tourisme communautaire**.



## Eau et assainissement

Le Grand Avignon gère l'ensemble du réseau de **distribution d'eau potable** et s'occupe également du **traitement des eaux usées** via ses **10 stations d'épuration**, ainsi que de l'évacuation des eaux pluviales. L'agglo participe enfin à la **prévention des risques majeurs, la lutte contre les inondations** et la **gestion des milieux aquatiques**.



## Aménagement du territoire

D'ici 2020, le bassin de vie d'Avignon comptera **plus de 30 000 habitants supplémentaires**. Le Grand Avignon a la responsabilité d'organiser cet espace dans une démarche de planification stratégique (Schéma de cohérence territoriale, Plan de déplacements urbains, Plan climat énergie...) en veillant à la **cohérence et à l'articulation des différentes politiques publiques**.

## Environnement et énergie

Le Grand Avignon s'engage au quotidien pour **l'environnement** : développement des transports en commun, plan de déplacements

urbains, aménagement de l'espace respectueux de l'environnement, valorisation des déchets, espace info énergie, mise en place d'outils de surveillance de la qualité de l'air, gestion des canaux, sorgues et roubines...



## Transports et déplacements

Le Grand Avignon investit dans des **modes de transports performants et écologiques** : transports en commun en sites propres comme le tramway, réseau TCRA (bus, CityZen, Vélopop, service de transports à la demande « Allobus »), construction de **pôles d'échanges multimodaux**, parkings relais, gestion de la gare routière. Parallèlement, le Grand Avignon participe au financement de projets de mobilités structurants pour le territoire (lignes ferroviaires, LEO...). Enfin, l'agglo gère toutes les voiries des zones d'activités sur son territoire.

## Enseignement artistique et accès à la culture

Le Grand Avignon se charge de l'enseignement artistique (musique, danse, théâtre) grâce à son **Conservatoire**. Il soutient **les écoles de musique associatives**, associées au Conservatoire. Il participe financièrement à des manifestations comme **le Festival d'Avignon, Festival Villeneuve en Scène** et soutient **l'ORAP**. Il gère enfin un certain nombre d'institutions culturelles à fort rayonnement (**Opéra Grand Avignon, L'Autre Scène à Vedène**).



La liste détaillée des compétences est disponible sur le site internet du Grand Avignon : [www.grandavignon.fr](http://www.grandavignon.fr).

# 588 AGENTS AU SERVICE DE LA POPULATION

Au 31 décembre 2017, les effectifs de l'agglomération sont de 588 agents, dont 510 agents titulaires de la fonction publique et 78 agents contractuels.

## Tous les sujets sur la table au Comité technique

En 2017, le **Comité Technique du Grand Avignon** s'est réuni six fois pour discuter des modifications d'organigramme, des règlements de la formation, de la gestion du temps de travail, mais aussi de la mise en place de la vidéosurveillance sur certains sites, de la dématérialisation du compte-rendu de l'entretien professionnel, de la création d'une charte de reconversion du personnel, de la création d'une commission ad hoc relative à l'absentéisme et de la mise en place du compte personnel d'activité (qui comprend le compte personnel de formation et le compte d'engagement citoyen).

## Le « Comité d'Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail » veille sur les agents

Le **Comité d'Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) du Grand Avignon** s'est réuni cinq fois pour évoquer le projet de construction de la salle éphémère de l'Opéra Confluence, la rénovation de l'Opéra du centre-ville, le déménagement des services techniques à la Boétie et la réorganisation spatiale du siège, l'avancement de la démarche Qualité de vie au travail, le dépistage d'alcool et stupéfiants par la Médecine du travail, ainsi que la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels au Conservatoire. Il a également été évoqué, comme chaque année, le programme annuel de prévention, ainsi que les signalements émis régulièrement dans les registres santé sécurité et les réponses apportées.

## La formation au coeur du développement des compétences des agents ou de l'accompagnement des politiques publiques

La collectivité met en œuvre des formations en lien avec le développement des compétences de ses agents et l'accompagnement des politiques publiques.

- Des actions de progrès nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques
- La performance au cœur d'un processus général de modernisation
- Le développement des capacités managériales
- La promotion du développement durable
- La qualité du service rendu au public
- Le développement des compétences techniques des agents
- L'accompagnement des parcours de mobilité en valorisant les compétences des agents
- La préservation de la santé au travail

En 2017, les formations se sont poursuivies dans les domaines de la **prévention** et la **sécurité** (incendie, Sauveteurs Secouristes du Travail, gestes et postures, habilitations réglementaires diverses, conduite de véhicules, éco-conduite, travaux en hauteurs...)

Des formations sur le **savoir-faire** mais également sur le **savoir-être**, ont favorisé l'accueil d'organismes de formation sur site encourageant une culture commune.

Les agents se sont vu également proposer des formations en union de collectivités de Vaucluse, ce qui a permis de nombreux échanges et la mise en place de réseaux professionnels.

Les formations dématérialisées sur les logiciels métiers et en lien avec la gestion électronique des documents ont été mises en place.

Les chiffres de l'année 2017 nous indiquent que 1 518 jours de formation ont été suivis par 502 agents répartis ainsi :

**Catégorie A : 231 jours (47 femmes et 50 hommes)**

**Catégorie B : 240 jours (56 femmes et 41 hommes)**

**Catégorie C : 1 047 jours (99 femmes et 209 hommes)**

Pour un budget de **126 890 €** versés à des organismes privés et **135 523 €** versés au CNFPT dans le cadre de la cotisation annuelle obligatoire.

## LA POLITIQUE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS :

Une démarche participative d'évaluation des risques professionnels a été menée au Conservatoire en 2017. Ce travail a abouti à la validation d'un programme d'actions concertées.

Une trentaine d'agents a été équipée de protections auditives sur mesure, notamment des enseignants au Conservatoire et des services Techniques. Dans le service Environnement-Déchets, les quais du centre de tri du Pontet ont été sécurisés et le stockage du magasin a été réorganisé. Trois nouveaux défibrillateurs cardiaques ont été installés sur les nouveaux sites de l'Opéra et au centre de tri du Pontet. 75 agents ont suivi la formation de prévention des risques liés aux activités manuelles.

Le service de prévention des risques professionnels a réalisé 6 aménagements de poste, sur prescription de la médecine préventive ou dans le cadre des dispositifs propres aux travailleurs handicapés.

Enfin, le diagnostic sur les risques psychosociaux a été poursuivi, avec la construction d'un programme d'actions « Qualité de vie au travail », qui porte sur les thématiques suivantes : communication interne, gouvernance, organisation, management, politique RH et gestion des risques psychosociaux.

## Promotions et avancements

La **Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion 84** s'est réunie quatre fois, notamment pour donner un avis sur les décisions suivantes :

**6 promotions internes**

**112 avancements de grade correspondant à**

o **41 femmes et 71 hommes**

o **5 en catégorie A, 3 en Catégorie B et 104 en catégorie C**

o **40 en filière administrative, 70 en filière technique, 2 en filière culturelle**

## Faits marquants de l'année 2017

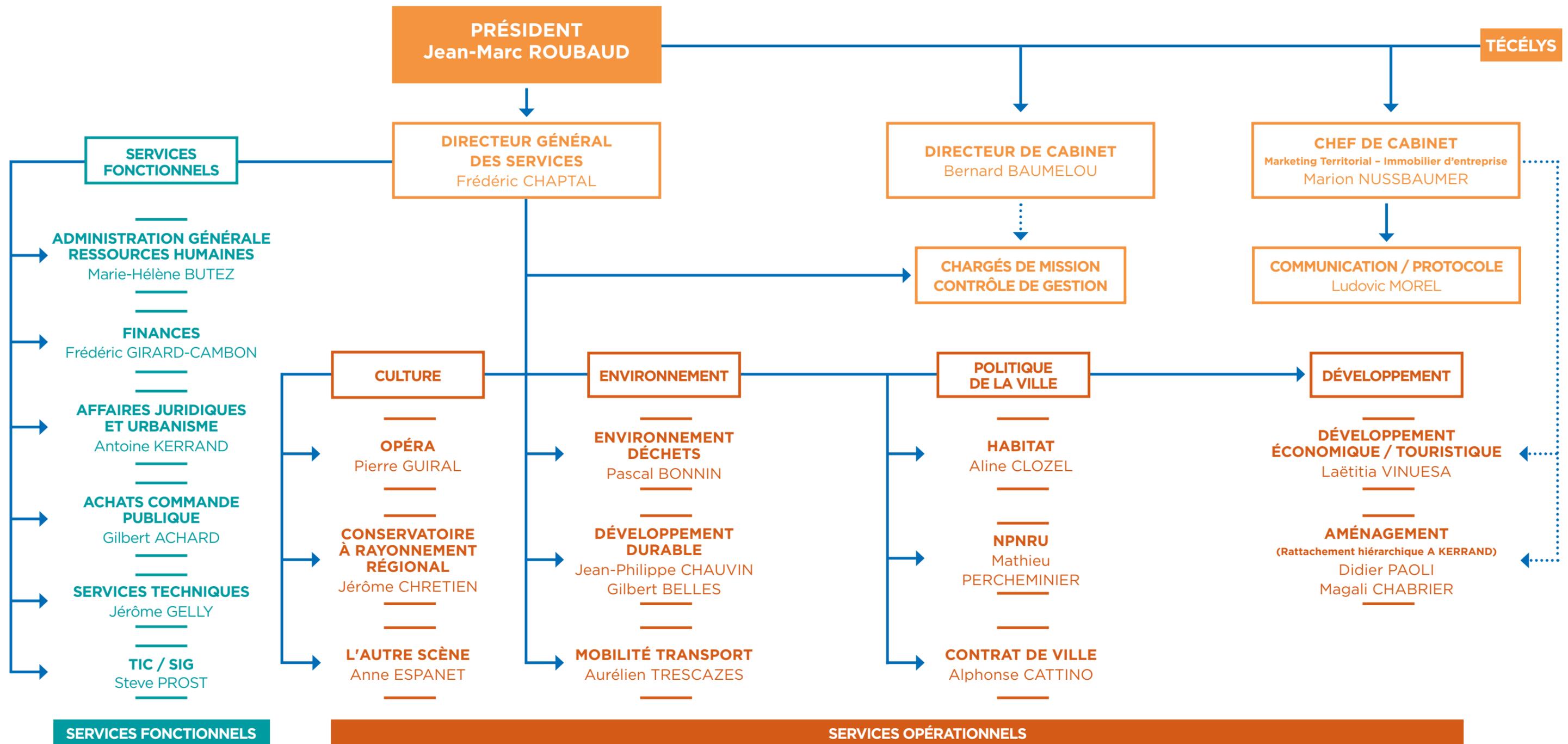
2017 a été l'année des **déménagements**, ce qui a permis d'offrir de meilleures conditions de travail et un plus grand nombre de bureaux.

Les services de l'Opéra ont quitté le théâtre pour investir des locaux agrandis et rénovés en Courtine, et le bâtiment éphémère pour les spectacles. Les services administratifs demeurent dans la partie non touchée par les travaux de réhabilitation de l'Opéra Grand Avignon.

Les services Techniques, le service ADS (Autorisation Droit des Sols) et une petite partie du service Environnement-Déchets ont déménagé vers le bâtiment de la Boétie, situé à une centaine de mètres du Siège du Grand Avignon.

Le groupe de travail sur le RIFSEEP (Régime Indemnitaire Lié aux Fonctions, Sujétions et Expertise et à l'Engagement Professionnel) poursuit ses travaux en 2017, ceux sur l'absentéisme et la reconversion ayant abouti respectivement à la création d'une commission ad hoc et à l'élaboration d'une charte. Un nouveau groupe de travail est initié avec pour thématique le télétravail.

# ORGANIGRAMME DES SERVICES DU GRAND AVIGNON



# BIEN GÉRER POUR MIEUX INVESTIR

En 2017, le Grand Avignon reste fortement impacté par la baisse des dotations de l'État. Par ailleurs, la commune de Roquemaure a fait son entrée dans la Communauté d'agglomération.

## Un budget tourné vers l'avenir

Le compte administratif 2017 met en évidence l'activité financière de la collectivité. Le budget total du Grand Avignon comprend un **budget principal** et des **budgets annexes**. Le compte administratif 2017 est marqué par les investissements majeurs réalisés en matière de transports urbains.

**Budget principal et budgets annexes : 277 272 512,88 €**

Fonctionnement : 198 976 475,69 €  
Investissement : 78 296 037,19 €

**Budget principal : 141 533 358,36 €**

Fonctionnement : 121 647 462,83 €  
Investissement : 19 885 895,53 €

**Budget annexe de l'eau : 7 249 375,77 €**

Fonctionnement : 1 998 581,24 €  
Investissement : 5 250 794,53 €

**Budget annexe de l'assainissement : 14 283 830,83 €**

Fonctionnement : 5 068 512,14 €  
Investissement : 9 215 318,69 €

**Budget annexe de l'assainissement de Pujaut : 291 307,54 €**

Fonctionnement : 143 653,08 €  
Investissement : 147 654,46 €

**Budget annexe de gestion de la pépinière d'entreprise Créativa : 904 784,49 €**

Fonctionnement : 810 348,49 €  
Investissement : 94 436 €

**Budget annexe des transports urbains : 65 923 135,34 €**

Fonctionnement : 30 344 976,76 €  
Investissement : 35 578 158,58 €



**Budget annexe eau Montfaucon : 110 843,84 €**

Fonctionnement : 93 732 ,38 €  
Investissement : 17 111,46 €

**Budget annexe assainissement Montfaucon : 69 751,80 €**

Fonctionnement : 55 152,28 €  
Investissement : 14 599,52 €

**Budget annexe traitement des déchets ménagers : 29 380 741,22 €**

Fonctionnement : 27 571 180,24 €  
Investissement : 1 809 560,98 €

**Budget annexe ZAC TGV : 21 377,37 €**

Fonctionnement : 21 377,37 €

**Budget annexe ZAC du Plan : 1 790 285,91 €**

Fonctionnement : 1 777 737,89 €  
Investissement : 12 548,02 €

**Budget annexe gestion parking Gare TGV : 423 706,48 €**

Investissement : 423 706,48 €

**Budget annexe Les Baux : 25 710 €**

Fonctionnement : 25 710 €

**Budget annexe Opéra : 14 679 348,80 €**

Fonctionnement : 8 833 095,86 €  
Investissement : 5 846 252,94 €

**Budget annexe Tourisme : 584 955,13 €**

Fonctionnement : 584 955,13 €

## Les recettes de fonctionnement en 2017

Les principales recettes fiscales directes sont la cotisation foncière des entreprises (CFE), qui représente 15 % des recettes de fonctionnement au taux de 37,42 %, et la taxe d'habitation (TH) qui représente 12 % des recettes de fonctionnement au taux de 8,85 %.

Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) - Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)	13 457 945 €
Dotation de compensation	24 591 602 €
Dotation d'intercommunalité	0 €
Taxes sur les surfaces commerciales (TASCOM)	5 171 441 €
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	32 828 153 €
Taxe d'habitation (TH)	25 285 943 €
La cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE)	14 450 676 €
Autres recettes : produits de services, produits financiers et exceptionnels...	24 821 205 €
Recettes des budgets annexes : eau, assainissement, Opéra, versement transport, Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), redevance spéciale...	77 537 445 €

### UNE LOURDE CONTRIBUTION

La contribution du Grand Avignon au redressement des comptes publics est prélevée sur les dotations de l'État et se poursuit jusqu'en 2017. En cumul par rapport à 2013 :

2014 : - 1 M€      2016 : - 5 M€  
2015 : - 3 M€      2017 : - 6 M€

BON À SAVOIR

## La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

En 2017, le produit de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères** (TEOM) progresse de + 5 %.

2017	
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	26 637 816 €
Redevance Spéciale	1 445 611 €



### Dépenses de fonctionnement du budget principal

Administration générale de la collectivité	18,26 %	22 215 636 €
Reversement financier aux communes	54,74 %	66 586 171 €
Interventions sociales et santé et logement	0,78 %	942 837 €
Culture	13,99 %	17 015 378 €
Aménagement et services urbains, environnement	7,84 %	9 533 551 €
Action économique	4,40 %	5 353 890 €

## Le Versement Transport (VT) en progression

Le produit du **Versement Transport** (VT), destiné au financement des Transports en commun du Grand Avignon, s'établit en 2017 à 29,2 M€.

Année	Taux	Montant
2009	1,05 %	14 823 036 €
2010	1,30 %	16 806 470 €
2011	1,80 %	25 862 909 €
2012	1,80 %	27 422 638 €
2013	1,80 %	28 282 780 €
2014	1,80 %	26 450 714 €
2015	1,80 %	27 996 037 €
2016	1,80 %	28 513 851 €
2017	1,80 %	29 221 231 €



## Des taux d'intérêt très favorables

En matière de gestion de dette, le contexte des taux reste très favorable en 2017 et permet d'obtenir un taux moyen avantageux. Les nouveaux emprunts ont concerné la gestion de l'eau (2 M€) et de l'assainissement (8,5 M€), ainsi que les transports (7 M€). La première tranche d'emprunts dédiés au tramway a également été débloquée pour 29,2 M€.

## Patrimoine : Cession de la salle Tomasi

Depuis 2009, le Grand Avignon était propriétaire de la Salle Tomasi, ancienne chapelle du XIX<sup>ème</sup> siècle. La collectivité a décidé de la mettre en vente en passant par un système de mise aux enchères par internet (le site Agorastore). Les offres ont été peu nombreuses et la meilleure offre à 186 000 € a été retenue, étant précisé que la consultation par France Domaine a fixé une valeur domaniale à 194 000 €, France Domaine laissant une marge de négociation de 10 %. La promesse de vente a été signée le 1<sup>er</sup> mars 2017, acte authentique signé au 1<sup>er</sup> février 2018. Le nouvel acquéreur de la chapelle entend construire un nouveau théâtre pour le festival Off de 2018.

# CONTRÔLE DE GESTION EXTERNE DU GRAND AVIGNON, LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER

Le Grand Avignon est soumis à des obligations légales et réglementaires en matière de contrôle de gestion externe. Il appartient à la commission de contrôle financier, composée de 6 conseillers communautaires, de veiller à la bonne mise en œuvre de deux articles du Code général des collectivités locales<sup>(1)</sup>.

## Un devoir de transparence financière

La commission s'est réunie à trois reprises en 2017. Elle s'est fixée plusieurs objectifs :

- Permettre d'avoir une **connaissance des structures** dans lesquelles, la participation du Grand Avignon est supérieure à 75 000 € ou représente plus de 50 % du produit figurant dans le compte de résultat de l'organisme : article L.2313-1 4° du C.G.C.T.
- **Sensibiliser les représentants du Grand Avignon** sur leurs rôles au sein des instances décisionnelles des organismes externes et au sein des organes délibérants de l'EPCI, au moment de l'octroi de la subvention / participation.
- **Élaborer un guide de contrôle**, permettant l'analyse des comptes des satellites au moyen de tableaux de bord financiers, permettant de suivre les organismes externes à fort enjeu pour le Grand Avignon.

## L'activité de la commission de contrôle financier en 2017

### 14 juin 2017

- ORAP (association de gestion de l'Orchestre Avignon Provence) : subvention de 0,6 M€
- Festival d'Avignon (association de gestion du Festival d'Avignon) : subvention de 1 M€
- Festival Villeneuve en Scène (régie publique du festival) : subvention de 0,7 M€

### 25 octobre 2017

- SMBVA (Syndicat mixte bassin pour le SCOT du bassin de vie d'Avignon) : participation financière de 0,43 M€
- AURAV (association Agence d'Urbanisme de la région d'Avignon) : cotisation de 0,3 M€
- SIDOMRA (Syndicat mixte pour la valorisation des déchets du pays d'Avignon) : participation financière de 6,6 M€
- SMBS (Syndicat mixte bassin des sorgues) : participation financière de 0,62 M€
- SMABVGR (Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant Gard rhodanien) : participation financière de 0,118 M€

### 8 novembre 2017

- TCRA (SAS Transports en commun de la région d'Avignon) : contribution financière forfaitaire de 26,4 M€

Les 9 organismes contrôlés représentent en 2017, un total de 36 M€ de versement financier de la part du Grand Avignon.

(1) Article R.2222-1 du C.G.C.T. « Toute entreprise financière liée à une commune ou à un établissement public communal, par une convention financière comportant des réglemens de compte périodique, est tenue de fournir à la collectivité contractante des comptes détaillés de ses opérations. » L'article R.2222-3 du même code précise que ces comptes détaillés doivent être examinés par une commission de contrôle, dont la composition est fixée par une délibération du conseil de l'établissement : délibération n°1 du Conseil de Communauté du 22 septembre 2016 créant la CCF au Grand Avignon.  
Article R.2252-5 du C.G.C.T., ces dispositions s'imposent aussi pour l'ensemble des services gérés en application de conventions, notamment les contrats de délégations de services publics, mais aussi à l'ensemble des entreprises ou organismes qui bénéficient de prêts ou de garantie d'emprunt.

# LE GRAND AVIGNON SOUTIEN L'ÉCONOMIE LOCALE

Avec 107 marchés conclus en 2017, soit plus de 59 M€ investis dans l'économie locale, le Grand Avignon soutient les entreprises et permet ainsi de maintenir et de créer des emplois.

MARCHÉS CONCLUS 2017		MONTANTS H.T.
Travaux	29	35 670 315,27 €
Fournitures courantes et services	38	16 995 698 €
Maîtrise d'œuvre	5	219 968 €
Prestations intellectuelles	24	1 199 921 €
Technologies de l'Information et de la Communication	11	5 778 449,63 €
<b>TOTAL</b>	<b>107</b>	<b>59 864 351,90 €</b>

LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES <sup>1</sup>	
MEMBRES	QUALITE
Georges BEL	Président
René TRUCCO	Membre Titulaire
Michel PONCE	Membre Titulaire
Guy DAVID	Membre Titulaire
Michel GONTARD	Membre Titulaire
Daniel BELLEGARDE	Membre Titulaire
André CASTELLI	Membre Suppléant
Jacques DEMANSE	Membre Suppléant
Christian RANDOULET	Membre Suppléant
Patrick VACARIS	Membre Suppléant

LA COMMISSION DES MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE <sup>2</sup>	
MEMBRES	QUALITE
Georges BEL	Président
Un ou plusieurs Vice-président dont la délégation est en rapport avec l'objet du marché	

COMMISSIONS 2017	
CAO (Commission d'Appel d'Offres) <sup>1</sup>	20
CMAPA (Commission des Marchés à Procédures Adaptées) <sup>2</sup>	20
Jury	1
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>

NOMBRE D'AFFAIRES EN COMMISSION	
CAO (Commission d'Appel d'Offres) <sup>1</sup>	46
CMAPA (Commission des Marchés à Procédures Adaptées) <sup>2</sup>	76
Jury	1
<b>TOTAL</b>	<b>123</b>

(1) Pour les marchés supérieurs à 221 000 € pour les fournitures courantes et services, les maîtrises d'œuvre, les prestations intellectuelles et les TIC ; pour les marchés supérieurs à 5 548 000 € pour les travaux.

(2) Pour les marchés entre 50 000 € et 221 000 € pour les fournitures courantes et services, les maîtrises d'œuvre, les prestations intellectuelles et les TIC ; pour les marchés entre 50 000 € et 5 548 000 € pour les travaux.

# COMMUNICATION, DE LA PAROLE AUX ACTES

Faire, c'est bien. Faire savoir, c'est encore mieux. Le service communication du Grand Avignon accompagne les politiques publiques de l'agglo et influe à sa manière sur la dynamique territoriale des services publics.

## Tourisme, Avignon sur smartphone

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Grand Avignon exerce une nouvelle compétence, celle de la promotion touristique du territoire. Dans cette optique, la collectivité a demandé à la société Monument Tracker, de créer une application mobile touristique et gratuite pour smartphones. En un seul et unique outil, accessible facilement, gratuit, multilingue, disponible en offline, **Avignon dans la poche** permet de mettre en avant le patrimoine culturel, d'offrir des circuits / jeux / animations sur tout le territoire, de promouvoir les activités touristiques et événementielles.

### En passant par les stores...

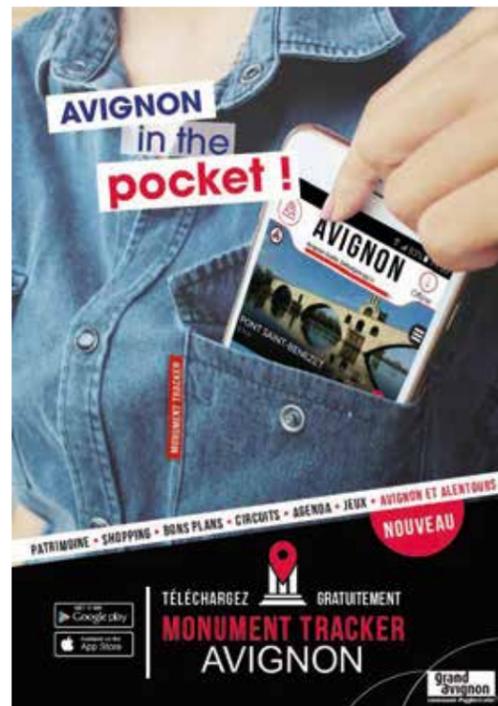
L'application est disponible sur les boutiques en ligne d'Apple et Google. La fiche de présentation de l'application a été soigneusement remplie pour inciter l'utilisateur à télécharger cette application plutôt qu'une autre. Les monuments les plus connus, les manifestations emblématiques... ont été mis en valeur. Vivement recommandé afin d'améliorer nettement le référencement de l'application, nous avons acquis de la publicité sur les Stores d'Apple et Google avec respectivement les services Search Ads et Adwords.

### ...les réseaux sociaux...

Images, affiches, vidéos, seront diffusées sur nos différentes pages Facebook, Twitter. Les Offices de Tourisme du territoire ont aussi relayé l'information sur leurs propres pages et comptes.

### ...les sites internet...

De la même manière que les réseaux sociaux, les liens permettant de télécharger l'application sont présents sur les sites internet du Grand Avignon, ainsi que sur les sites des Offices de Tourisme et des communes.



### ...le print...

Affiches grand format, petit format, flyers, kakémonos... ont assuré la promotion d'Avignon dans sa poche.

### ...les stickers...

Des stickers de 15 cm de diamètre ont été apposés sur les vitrines et surfaces dans les commerces et les lieux touristiques.

### ...et un QR code...

Un QR code a été généré. Lorsqu'il est flashé avec un smartphone, il redirige instantanément vers les espaces de téléchargement de l'application.

Pour l'année 2017, l'application a été téléchargée **16 470 fois** (6 124 sur android et 10 346 sur apple).

## À la rencontre des touristes et habitants



Le Grand Avignon s'est doté d'un Office de Tourisme communautaire. Dans cette nouvelle dynamique, l'agglomération a souhaité aller au plus près des touristes et habitants du territoire en lançant le **Summer Truck**. Ce point d'information délocalisé, sous la forme d'un camion info Tourisme, est animé par les conseillers en séjours des Offices de Tourisme du Grand Avignon. Au détour des marchés provençaux de Velleron, Entraigues-sur-la-Sorgue, Caumont-sur-Durance, Les Angles, Rochefort-du-Gard, Saze, Morières-lès-Avignon, Pujaut, Sauveterre et Saint-Saturnin-lès-Avignon, l'objectif est de rayonner sur le territoire, proposer de l'information touristique, festive, culturelle aux vacanciers ou locaux, mais également d'animer le cœur des villes. Une identité visuelle moderne et gaie a accompagné la mise en place de ce dispositif.

## L'Autre Scène s'affiche

En 2017, **L'Autre Scène** a de nouveau débordé d'imagination pour la création de son visuel, en sélectionnant l'illustrateur-graphiste montpelliérain, Hugo Quin, qui signe la nouvelle affiche de saison. Une œuvre originale et onirique faite de matière et de découpe. Une ode à l'imaginaire en quête de sensations, de rencontres et de rêves, tout en ancrant le spectateur dans le lieu. Le public oscille du théâtre symbolisé par le renard, à la danse incarnée par le ballet délicat des carpes koïs, pour aussi s'arrêter à la musique harmonieuse du colibri. Ainsi, toutes les disciplines sont représentées sur ce visuel. Le programme de saison a été édité à 20 000 exemplaires.

### Les plus jeunes ont aussi leur programme

Le jeune public reste l'une des préoccupations majeures de L'Autre Scène, un programme spécifiquement dédié aux scolaires, leur a été consacré. Le visuel de saison 2017-2018 a été réutilisé et décliné sur une brochure de 28 pages en format A5. Ce programme scolaire a été distribué à de nombreux établissements (écoles, collèges, lycées) de l'agglomération.

## L'Opéra Grand Avignon joue à l'extérieur

À l'occasion de son transfert temporaire dans le quartier d'Avignon Confluence (Courtine), l'**Opéra Grand Avignon** lève l'ancre sur trois saisons « hors les murs ». C'est la thématique *Liberté* qui a inauguré cette première saison à l'**Opéra Confluence**, dont l'inspiration vient du fronton de l'Opéra Grand Avignon sur lequel est gravée la devise républicaine « Liberté, égalité, fraternité ». Cette promesse forme l'ossature thématique des trois saisons à venir, qui prendront chaque fois toute leur couleur et leur réalité à travers nos actions de démocratisation culturelle. Personnage symbolique des valeurs de la République, c'est donc un visuel représentant la Marianne qui emmène les spectateurs à aller voir la nouvelle structure éphémère en Courtine. Cette thématique s'est retrouvée sur les différents affiches ainsi que sur les programmes de saison distribués à 80 000 exemplaires.

### En exil à Confluence

En parallèle, une campagne de communication « L'Opéra Grand Avignon s'installe à Confluence » présentant le transfert de la salle, a été notamment matérialisée sous la forme d'un panneau 4x3 installé à l'entrée de la zone de Courtine.



## Le Grand Avignon connexion

Le Grand Avignon est présent sur l'ensemble des **réseaux sociaux**. La page **Facebook** Grand Avignon permet d'être informé des événements, de l'actualité, de la vie de l'agglomération. Tandis qu'avec **Twitter**, les administrés peuvent suivre toute l'actualité économique du territoire.

### Facebook déploie sa toile

- Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2017, la page Facebook du Grand Avignon est passée de 2 528 à 3 698 followers, soit une progression de 46 %.
- Entre le 15 juillet et le 15 septembre, un concours photo « J'aime Grand Avignon » a été mis en place. Avec ce concours, le Grand Avignon a souhaité créer de l'interactivité avec ses habitants et visiteurs en les invitant à proposer un regard nouveau sur l'agglomération à travers leur appareil photo. Le principe était simple : prendre une photo mettant en scène ou représentant un lieu, un coin insolite, pittoresque ou remarquable, un paysage ou encore un monument du territoire du Grand Avignon ; la publier et inviter ses amis à voter. 565 personnes y ont participé, 107 photos ont été publiées générant 482 votes et 87 commentaires.

### Les twittos au rendez-vous

Sur Twitter, la page comptait au 31 décembre 2017, 3 550 abonnés.



## Tram, grand projet, grande communication

Site internet, page Facebook, lettres info travaux, médias dont *La minute Tram* sur France Bleu Vaucluse, Twitter, réunions publiques, guide « Bouger malin » sur les déplacements pendant les travaux, visites de chantier, panneaux de signalisation, le magazine du Grand Avignon..., les mesures pour informer le public sont exceptionnelles, à hauteur du chantier :



- Une **page Facebook** et un **compte Twitter** @TramGrandAvignon : des infos sur l'évolution du chantier mais également, chaque semaine, le portrait d'un commerçant ou professionnel situé sur le tracé du tram.

- Un **partenariat avec France Bleu Vaucluse** : une minute, chaque jour, dès 7h du lundi au vendredi, consacrée au chantier du tram sur le 100.4 FM. L'occasion de faire le point sur les travaux et d'annoncer les conditions de circulation aux heures de pointes.

- 500 000 **dépliants, lettres info travaux, guides « Bouger malin »** distribués aux riverains et commerçants...

- 20 000 emails envoyés

### De nombreux événements ont également été mis en place :

- Lancement du « **Tic & Tram** » : ticket à gratter disponible chez tous les commerçants adhérents à l'association Cœur 2 tram, pour soutenir la dynamique commerciale pendant les travaux

- Chasse aux œufs pour Pâques, galette des rois, concours de pétanque des commerçants...

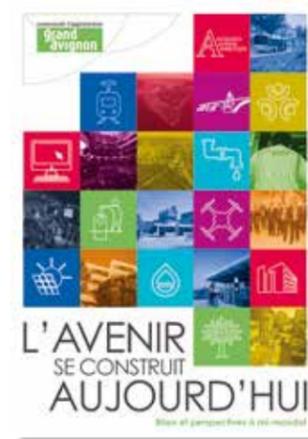
- **Ateliers pédagogiques** mise en place avec l'artiste avignonnais Jay 7, à destination de 160 élèves des écoles primaires situées sur le tracé du tram. 16 œuvres ont été exposées dans les établissements scolaires et plusieurs d'entre elles ont fait l'objet d'une « exposition urbaine » sur les palissades de chantier du tram.



## Encombrants, un seul numéro pour s'en débarrasser

Un seul numéro pour tous les habitants vauclusiens de la Communauté d'agglomération : depuis le 2 octobre, c'est un standard unique baptisé « **Direct Grand Avignon** » qui reçoit les appels téléphoniques en matière de collecte des encombrants, de questions pratiques sur la collecte et le tri sélectif.

Une vaste campagne de communication a été lancée en septembre avec : une distribution de flyers, guides de tri et guides de déchèteries en boîtes aux lettres, soit 72 000 exemplaires ; une campagne d'affichage dans les commerces ; des insertions publicitaires dans les différéments journaux.



## Trois ans plus tard...

Depuis trois ans, beaucoup de projets ont été portés sur le territoire de l'agglomération par les élus communautaires. Ces actions sont recensées dans un document « **L'avenir se construit aujourd'hui - Bilan et perspectives à mi-mandat** ». Fruit d'un travail collectif avec les maires et les services du Grand Avignon, il présente le bilan de trois années de mandat et les actions mises en œuvre pour les trois ans à venir. Ce document a été complété par une présentation auprès des conseillers municipaux des communes de l'agglomération.





# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- 29 / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 44 / TRANSPORTS ET MOBILITÉS
- 51 / POLITIQUE DE LA VILLE ET HABITAT
- 59 / DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE
- 64 / ACTION CULTURELLE  
ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
- 71 / COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS
- 79 / EAU ET ASSAINISSEMENT
- 92 / ACTIVITÉS DES SERVICES TECHNIQUES



# RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

La vie quotidienne des habitants du Grand Avignon est fortement impactée par l'économie et le tourisme. Pour offrir à tous les conditions d'une vie meilleure, nous devons prioritairement favoriser l'installation des entreprises, en valorisant les nombreux atouts de notre territoire. C'est un long combat, que nous menons avec détermination et sans relâche depuis des années.

## LA COMPÉTENCE TOURISME TRANSFÉRÉE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Grand Avignon est doté d'une nouvelle compétence, celle de la **promotion touristique du territoire**. Cette nouvelle attribution découle de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République). Elle s'est traduite par la création d'un **Office de Tourisme communautaire** pour l'agglomération du Grand Avignon. Une équipe de 12 personnes a donc intégré le service Développement économique et tourisme. Cette nouvelle dynamique touristique va permettre une harmonisation des supports et des stratégies, ainsi que la mise en place de nouveaux outils de promotion du territoire auprès des touristes, des professionnels mais aussi des locaux.

## Réorganisation du service Développement économique et tourisme

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, le service Développement économique a intégré le volet tourisme et devient le **service Développement économique et tourisme**. Il comporte 20 personnes au total et sur le volet économique, 6 personnes sont dédiées à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de développement économique du territoire.

## Summer Truck, une première réussie

Il a parcouru 4 615 kilomètres. Le Bus Info Tourisme « **Summer Truck** » s'est fait remarquer sur les marchés hebdomadaires du Grand Avignon avec 99 sorties et 2 660 contacts établis avec les touristes ou les habitants. Son objet ? Vanter les charmes secrets du territoire...



## LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE S'EST FIXÉ 4 PRIORITÉS D'ACTIONS :

- **Qualifier**, pour mieux guider notre politique économique
- **Animer**, pour garantir cohérence et complémentarité
- **Structurer**, pour proposer des services et des offres adaptés
- **Projeter**, pour développer les opportunités de croissance économique



Technopôle du Grand Avignon

## Le succès encourageant de Monument Tracker

Plus de 10 000 téléchargements sur Apple et 6 300 sur Android... Lancée en avril 2017, l'application touristique **Monument Tracker Avignon** a rapidement trouvé son public. Cette application permet de découvrir le Grand Avignon dans sa diversité de lieux et d'espaces, à la fois inédits et connus. Monument Tracker n'aurait pu voir le jour sans l'implication des Offices de tourisme ainsi que de l'ensemble des communes du Grand Avignon. Associés dès l'origine du projet (novembre 2016), dans la perspective commune de la création d'un Office de Tourisme communautaire, les communes ont permis d'alimenter l'application en fonds photographiques, historiques, anecdotiques... qui seront sans cesse actualisés.



## DES ZONES D'ACTIVITÉS EN BONNE SANTÉ

Le Grand Avignon soutient quatre associations implantées dans les zones d'activités : **Technopôle du Grand Avignon** sur Agroparc, **Parc d'activités d'Avignon Courtine**, **Fontcouverte**, **Groupement des entrepreneurs d'Entraigues-sur-la-Sorgue (GEES)**... Ces associations forment des lieux d'accueil et d'accompagnement pour les entreprises, leur proposant de bénéficier de services et prestations adaptées à leurs besoins. Le Grand Avignon a financé ces structures à hauteur de 64 500 € en 2017. Des pistes de réflexions ont également été lancées concernant la mutualisation des moyens de communication et d'animation, afin d'optimiser les actions menées par chacune de ces structures.

## SOUTENIR LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Le soutien à la création et au développement de l'entreprise constitue une priorité haute du Grand Avignon. La collectivité privilégie deux formes d'actions.

- Le service aide les entreprises dans la **recherche de foncier ou de locaux disponibles**. Un **parcours de l'entrepreneur** a été imaginé, balisant des solutions d'implantation pour les entreprises. En 2017, 129 entreprises ont profité de ce dispositif.
- Le Grand Avignon finance des structures locales spécialisées dans le conseil et l'accompagnement au développement de l'activité. **Terres de Vaucluse**, le **Réseau entreprendre**, la couveuse **CREA**, ainsi que l'**ADIE**, jouent ce rôle indispensable d'interface. Ces structures interviennent en matière d'accompagnement à la création et la reprise d'activités au niveau local. Le montant d'aide versé à ces structures par le Grand Avignon s'élève à 72 000 € pour l'année 2017.





### Créativa grandit

Le projet d'extension de **Créativa** est en cours d'élaboration. Il permettra à la pépinière d'entreprises de s'engager sur la voie du numérique, en proposant à ses usagers des prestations et services davantage adaptés aux besoins rencontrés par la génération actuelle d'entrepreneurs.

### FONCIÈREMENT INDISPENSABLE

Le service Développement économique et tourisme du Grand Avignon a renforcé son expertise en matière de foncier et d'immobilier d'entreprises. Un chargé de mission spécialisé a rejoint l'équipe. Le service s'est également doté de nouveaux outils visant à optimiser la connaissance du foncier, de l'immobilier, ainsi que du tissu entrepreneurial local.

### Une offre immobilière renforcée sur le territoire

Le Grand Avignon a renforcé son offre immobilière durant l'année 2017, avec la mise en service en février 2017 du bâtiment **Technicité**. Inauguré en septembre 2017, ce dernier propose à la vente ou à la location des plateformes dédiées aux activités tertiaires. Le bâtiment a été construit par Citadis, dans le cadre de la concession d'aménagement Agroparc, dont le concédant est le Grand Avignon. Le coût du projet est intégralement couvert par le prix des plateaux de Technicité ayant été commercialisés. Cette opération immobilière a connu un franc succès ; à l'issue de l'année 2017, un seul plateau sur les dix-huit plateformes qui composent Technicité demeure vacante, soit un taux d'occupation d'environ 96 %. Le bâtiment met également à la disposition de ses usagers des services dédiés : l'espace collectif de Technicité, nommé l'espace T, a été inauguré en septembre 2017. Cette plateforme d'environ 250 m<sup>2</sup> met à disposition des usagers un espace commun. Un projet de living lab est en phase de réflexion pour cet espace, et devrait voir le jour à l'horizon de septembre 2018.



Inauguration de Technicité



### Soutenir la recherche et l'innovation

Le Grand Avignon soutient les pôles de compétitivité **SAFE** et **Terralia**. En 2017, 21 000 € ont été consacrés au soutien de la stratégie régionale d'innovation. Des moyens sont également consacrés à la recherche, avec le **projet 3A**, visant la mise en synergie entre la recherche, l'innovation et le tissu entrepreneurial local, en collaboration avec l'INRA et l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse. La contribution financière du Grand Avignon sur le projet s'élève à 35 000 € pour l'année 2017, et concerne plus spécifiquement l'accompagnement à la mise en œuvre du laboratoire de **Pharm Ecologie LAPEC**. De même, le Grand Avignon intervient en matière de financement de projets interministériels, dans le cadre de l'appel à projets FUI. Pour l'appel à projets de l'année 2017, le pôle de compétitivité Terralia qui a pu bénéficier du financement du Grand Avignon, via le soutien au projet développé par l'entreprise **Hiphen**, à hauteur de 30 000 € sur trois ans.



Projet Hiphen

### ANIMER LE TISSU ÉCONOMIQUE

Le Grand Avignon accompagne des associations locales dévolues à l'animation économique. Des aides financières ont ainsi été accordées aux associations **Force Cadres, les Entrepreneurs, ADN**, qui contribuent à favoriser la mise en réseau et l'accompagnement à l'entrepreneuriat local. Les chambres consulaires représentent également des partenaires privilégiés, qui bénéficient, à ce titre, de financement. Le soutien aux événements économiques du territoire correspond ainsi à 31 000 € pour l'année 2017.



### Le pôle Pégase, le futur en point de mire

Le secteur aéronautique joue un rôle moteur dans l'économie du Grand Avignon, à travers un **aéroport** qui s'adapte en permanence aux défis de l'avenir et le **Pôle Pégase**, qui prépare les métiers de l'avenir dans ce secteur. Le Grand Avignon apporte son soutien financier, à travers des subventions de fonctionnement, aux principales associations veillant à la bonne santé des entreprises du secteur. La collectivité investit, avec la Région PACA et le Conseil départemental de Vaucluse, dans le projet de la Zone d'Activités Économiques (ZAE) Pégase. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département de Vaucluse et le Grand Avignon ont décidé d'engager l'aménagement d'une zone d'activité de 16,5 hectares au sein de l'aéroport, consistant en une viabilisation de terrains à bâtir qui seront confiés à des entreprises dans le cadre d'une convention d'occupation du domaine public aéronautique. Le montant total de l'opération d'aménagement a été évalué à 7 500 000 € HT dont 708 000 € d'études et 6 792 000 € de travaux.

Une convention tripartite de cofinancement a été conclue le 16 mars 2016, par laquelle les partenaires se sont engagés à financer ce programme de travaux selon la clé de répartition suivante : Région PACA 39 %, Département de Vaucluse 22 % et Grand Avignon 39 %. Les travaux de la phase 1 sont achevés et ont permis l'installation de l'entreprise **RTE** sur le site, dont le démarrage de l'activité a été effectué à l'automne 2017. L'aménagement de la phase 2 a démarré en décembre 2016 et est en cours. Le projet vise à développer les capacités foncières dédiées à la filière d'excellence « nouveaux services aériens », dans le cadre du Pôle Safe.



RTE

## Soutien au réseau RPAS Network

Ce réseau permet de structurer le réseau de plateformes **Provence RPAS Network**, qui traite essentiellement de l'organisation du dialogue avec des utilisateurs finaux, de l'expérimentation des solutions et du développement des formations liées aux Systèmes autonomes aériens (drones). Ce réseau est constitué de 5 plateformes, dont le Technopôle Pégase est bénéficiaire pour le territoire du Grand Avignon. Subvention de fonctionnement pour animation pépinière et Rpas network : 48 000€.

## LES MARCHÉS PUBLICS DU GRAND AVIGNON PRIVILÉGIENT LES CLAUSES D'INSERTION

Depuis 2012, le Grand Avignon, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions des articles du code des marchés publics, en incluant dans le cahier des charges de ces marchés une **clause obligatoire d'insertion** par l'activité économique, ainsi qu'un critère de choix valeur insertion dans l'attribution des marchés. Notamment, d'importants marchés de travaux tels que la restauration de l'Opéra, la construction de l'Opéra éphémère, les futurs travaux du Nouveau programme de rénovation urbaine ont intégré des clauses sociales.

De plus, afin de faciliter cette démarche d'insertion, le Grand Avignon s'appuie sur une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage clauses d'insertion via un facilitateur de la clause, porté par la Mission Locale Jeunes du Grand Avignon. La mise en œuvre de clauses d'insertion sur le territoire du Grand Avignon est une réalité depuis plusieurs années (tramway du Grand Avignon, rénovation urbaine, marchés d'espaces verts...).

### LES CLAUSES D'INSERTION EN CHIFFRES

Marchés liés au programme  
du tramway du Grand Avignon :  
**30 649** heures réalisées  
à fin février 2018 sur

**49 359** heures prévues  
(construction de réseaux pour  
fluides, de routes, de voies  
ferrées, plantations...)

### 78 bénéficiaires

dont 60 originaires d'une  
commune du Grand Avignon,  
dont 49 d'Avignon et  
21 issus de QPV (Quartiers  
prioritaires de la Ville).  
Il faut ajouter les 6 034 heures  
d'insertion réalisées sur les  
opérations du parking-relais  
de l'île Piot et sur l'opération  
d'assainissement sur la  
commune du Pontet par  
8 bénéficiaires. D'autres  
marchés intégreront également  
des clauses sociales, tels que  
la réhabilitation de l'Opéra  
Grand Avignon (environ  
2 000 heures), ou les marchés  
liés au NPNRU (Nouveau  
Programme National de  
Renouvellement Urbain).



Séminaire sur la clause sociale d'insertion



Mission Locale du Grand Avignon

## L'emploi passe (aussi) par l'insertion économique

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique, le Grand Avignon a fait de l'**emploi** et de l'**insertion** par l'activité économique un axe transversal important de son action. En 2017, il a consacré 547 505 € au financement de l'emploi et de l'insertion par l'activité économique, dévolus aux actions suivantes.

- 4 missions locales accueillent plus de 5 000 jeunes par an. Ces financements représentent 74 % de l'enveloppe budgétaire consacrée à l'emploi et à l'insertion.
- L'insertion par l'activité économique représente quant à elle 21 % de l'enveloppe de subventions du Grand Avignon. L'intervention de l'agglomération permet aux structures de type atelier et chantier d'insertion, entreprise de travail temporaire d'insertion, association intermédiaire, ou encore régie de quartiers, de fournir aux personnes en difficultés socio-professionnelle, de nombreux outils d'insertion.
- Les autres actions couvrent 5 % de l'aide financière et permettent de financer des actions liées à l'entrepreneuriat (ADIE), à la formation (AVENIR 84), et au renforcement du lien entre les demandeurs d'emploi et les entreprises.



Signature de la convention  
entre le Grand Avignon et Pôle emploi

## Pôle emploi et le Grand Avignon unissent leurs forces

Le Grand Avignon a souhaité concrétiser un partenariat en faveur de l'emploi et de la formation avec **Pôle emploi** sur le territoire comprenant les 16 communes de l'agglomération. Les objectifs de ce partenariat sont, entre autres, d'informer les acteurs de la situation du marché du travail ou encore de pallier aux difficultés rencontrées dans certains secteurs pour recruter du personnel qualifié. Cette convention, d'une durée de trois ans, vise à mettre en commun des compétences respectives pour mieux informer les entreprises. Les travaux élaborés dans le cadre de cette convention seront portés à connaissance de façon régulière aux élus communautaires. Une réunion d'évaluation, composée à minima des présents signataires, ou leurs représentants, aura lieu un mois avant l'échéance de la présente convention.



Rencontres de l'Économie Sociale et Solidaire

## Croire vraiment à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

La Communauté d'agglomération du Grand Avignon a approuvé lors du Conseil communautaire du 15 décembre 2014, sa stratégie de développement économique pour les 5 prochaines années. Pour l'ESS, cette stratégie propose d'inscrire la collectivité dans une démarche d'élaboration d'un **Contrat Local de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire** se donnant pour objectifs de faire de l'ESS un outil de développement au service du territoire et de conforter ce secteur d'activité. Cette volonté a abouti à la signature du Contrat local de développement de l'Économie sociale et solidaire (CLDESS) du Grand Avignon en octobre 2015. L'animatrice du CLDESS a pris ses fonctions au sein du Grand Avignon le 1<sup>er</sup> juin 2016. Le Grand Avignon apporte un soutien financier aux structures de l'ESS du territoire de 35 000 €.

### Un exemple emblématique, le Projet alimentaire territorial (PAT)

Un des projets emblématiques porté par le CLDESS est le **Projet alimentaire territorial (PAT)**. Ce dernier vise à améliorer l'autonomie alimentaire du territoire, en consolidant les filières agricoles locales et en développant la consommation de produits issus de filières courtes. Il s'agit de promouvoir une alimentation plus locale, plus durable et accessible à tous, en impliquant toute la filière alimentaire du producteur jusqu'au consommateur. Le Projet Alimentaire Territorial est un projet innovant permettant de croiser des thématiques habituellement sectorisées : productions, industries de la filière Food et ingrédients, aménagement du territoire, tourisme, attractivité. C'est une véritable opportunité pour le territoire.

### Économie circulaire, le Grand Avignon sonne la mobilisation

L'économie circulaire est un axe de travail fort au sein du Contrat Local de Développement de l'Économie sociale et solidaire, piloté par le service Développement économique et tourisme. De nombreuses actions ont été lancées : projet de recyclerie, gestion des déchets recyclables, ambassadeurs du tri, recyclages et réemploi...

## UN INCUBATEUR D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE VA VOIR LE JOUR

Un incubateur d'entreprenariat social est une structure d'accompagnement qui vise à soutenir l'émergence, la création et le développement d'entreprises sociales innovantes. Il s'agit d'une véritable fabrique à initiatives qui s'inscrit de plein droit dans le domaine de l'Économie Sociale et Solidaire. Pour la préfiguration de cet incubateur qui a vu le jour en 2018, le Grand Avignon a soutenu financièrement à hauteur de 15 000 €.

## Lancement du projet d'opération d'intérêt régional « Naturalité et alimentation de qualité »

Derrière le vocable « Naturalité » se cachent plusieurs réalités : le biocontrôle et les intrants naturels, les ingrédients naturels, les cosmétiques et arômes naturels, la nutraceutique, l'alimentation de qualité. Le Grand Avignon entend devenir un territoire leader et exemplaire en matière d'offre de services, pour accompagner le développement des entreprises de la naturalité. Il entend relever, avec les acteurs, un défi collectif : proposer une offre de services d'appui à l'émergence et au **développement des entreprises de la naturalité**, qui soit de haut niveau et qui adresse la diversité des besoins des acteurs économiques du territoire : chercheurs, étudiants, TPE/PME traditionnelles et start-ups. L'objectif est double : d'une part,

permettre la création d'une offre d'accompagnement des porteurs de projets et start-ups de moins de 3 ans qui fait cruellement défaut sur le territoire ; d'autre part, favoriser l'identification, le développement, la construction et la valorisation des éléments d'attractivité du territoire et de l'offre existante.

Pour rappel, en 2017, le Grand Avignon s'est grandement mobilisé pour soutenir ce secteur, à travers des subventions de fonctionnement aux principales associations constituant l'écosystème favorable à l'implantation des entreprises dans ce secteur : 95 000 € (Terralia, Epicurium, Écotrophelia, Bienvenue à la ferme FRIAA, Inno-vafood).

## Soutien aux industries créatives et culturelles

L'industrie créative est un levier d'actions et doit devenir un des principaux facteurs d'attractivité de notre territoire. Dans le cadre du CPER 2014-2020, le Grand Avignon s'est engagé à hauteur de 700 000 € sur 5 ans (2016 - 2020) au cofinancement de la restructuration du site Pasteur de l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse (UAPV), dont 2 500 m<sup>2</sup> seront rénovés pour devenir la « **Villa Créative** ». Concernant ce projet, la culture, le patrimoine et les sociétés numériques composent l'un des deux axes identitaires de l'UAPV aux côtés

des Agrosociétés. Avec sa fondation universitaire, elle s'est positionnée en 2015, pour répondre au projet national « **French Tech** » : Avignon French Tech Culture 2014-2020. Son principal objectif est de créer un « **living lab** » numérique européen autour des applications numériques liées à la culture et aux grands événements culturels, ainsi qu'autour de l'e-tourisme massif de type UNESCO et des ressources du terroir : gastronomie, agriculture et viticulture, biovégétal.





AVIGNON  
TERRES DE CRÉATION

# AVIGNON AVENIR AMBITION IMPOSE SA MARQUE

Depuis fin 2016, le collectif Avignon Avenir Ambition déploie la nouvelle marque territoriale du Grand Avignon, avec l'intention de faire identifier le Grand Avignon comme Terres de création. En impliquant, bien sûr, le monde économique.

Avec la marque **AVIGNON Terres de création**, le territoire souhaite affirmer ses singularités et valoriser le sentiment et la fierté d'appartenance qui anime toutes celles et ceux qui vivent et entreprennent à Avignon. En déployant un drapeau commun, le territoire gagnera en visibilité, en notoriété et en compétitivité. Notre territoire peut compter sur des atouts de taille : sa renommée dans le monde des arts, son université attractive, un label unique French Tech Culture, deux pôles de compétitivité, des filières d'excellence

(Industries créatives et culturelles, Food & Ingrédients, Activités aéronautiques), des projets urbains ambitieux au premier rang desquels Avignon Confluence, un écosystème entrepreneurial dynamique, un foncier abordable et diversifié (Avignon Technopôle, Parc industriel du Plan...), une qualité de vie exceptionnelle : ces atouts font d'Avignon un territoire de choix pour étudier, entreprendre, s'épanouir et bien vivre.



Campagne de communication AVIGNON Terres de création

## L'UNION FAIT LA FORCE

Depuis septembre 2016, date de lancement de la marque, ce sont plus de 70 ambassadeurs qui ont rejoint la démarche et qui contribuent à nourrir le projet de développement du territoire.

## UNE ANNÉE 2017 FONDATRICE

Plusieurs événements ont marqué l'année 2017



### ENTRE JUIN ET JUILLET 2017

Les premiers Ambassadeurs ont été réunis. Leur mission : montrer, à travers leur exemple, que le Grand Avignon est un territoire audacieux et marqué par l'entrepreneuriat.

### MARS 2017

400 personnes se sont retrouvées aux Rencontres de l'attractivité au Palais des Papes pour le lancement de la marque.



### SEPTEMBRE 2017

Soirée au Pandora avec l'organisation d'une table ronde réunissant les premiers partenaires de la marque.



### OCTOBRE 2017

Lancement grand public de la marque, AVIGNON Terres de création avec des déclinaisons : créateurs d'innovations, créateur d'énergies ou encore créateur d'envies... Deux semaines d'affichage sur 150 panneaux en ville, dans la gare TGV, dans les communes du Grand Avignon ainsi que sur le réseau TCRA. Dispositif relayé par des distributions de flyers... Au cours de ce même mois d'octobre 2017, la marque s'est engagée auprès des organisateurs de « La semaine du Sport » et a soutenu « Le Pique-Nique des chefs ».

### DÉCEMBRE 2017

6 ambassadeurs commerçants ont été valorisés dans le magazine Côte.





# AMÉNAGEMENT LE FUTUR CONJUGUÉ AU PRÉSENT

Une des missions essentielles du Grand Avignon consiste à élaborer des documents de planification urbaine, dont la finalité est l'aménagement du territoire. Chaque outil de planification vise à dynamiser les politiques liées au logement, à l'habitat, au foncier, au développement économique ou encore à l'environnement afin de renforcer l'attractivité de notre territoire.

## Avignon Confluence avance à grands pas

Le projet d'intérêt métropolitain **Avignon Confluence** peaufine son schéma d'aménagement. Suite à la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre (BAU-B Architectura i Urbanisme - Ilex - Arcadis ESG - OASIS), l'année 2017 a été consacrée aux études générales et à l'établissement du schéma d'ensemble. Ce dernier repose sur plusieurs principes, dont une nouvelle liaison entre la gare TGV et le centre-ville visant à privilégier les modes doux alternatifs et les transports en commun. La rocade urbaine, qui coupe la ville en deux, sera repositionnée pour assurer la continuité entre la liaison gare TGV et le centre-ville, ainsi qu'entre la zone d'activités existante et le centre commercial.



Plan des macro-îlots

## QUARTIER VERT AUX USAGES MIXTES

D'autres aménagements feront de ce futur quartier un lieu où il fera bon vivre, avec une priorité donnée au paysage. Plusieurs petits parcs verts occuperont le quartier, offrant des espaces de respiration et de détente. On décomptera 16 macro-îlots, basés sur un fonctionnement commun autour de la gestion de l'eau, des risques inondations, de l'énergie, du stationnement... Ces 16 macro-îlots devront privilégier une mixité d'usages, avec la présence de commerces, bureaux, logements, activités, équipements et services.



## L'indispensable parking P7 de la gare TGV

Dans le cadre du projet d'Avignon Confluence, le Grand Avignon a aménagé **un parking de 835 places**. Son exploitation a été confiée à EFFIA Stationnement dans le cadre d'une Délégation de Service Public. Ouvert le 31 mars 2016, ce parking très fréquenté a réalisé un chiffre d'affaire de 868 039 € HT, la redevance fixe s'élève à 317 781 € HT et la redevance variable s'établit à 306 856 € HT soit un total de 624 637 € HT. L'extension du parking à 1 250 places est aujourd'hui envisagée.

## Le port du Pontet prépare son extension

Le **port du Pontet** génère en moyenne 230 000 tonnes de transport fluvial par an et traite essentiellement des granulats, pour répondre en partie à l'approvisionnement local en matériaux de construction. Il est exploité par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse, dans le cadre d'une concession avec Voies Navigables de France jusqu'en 2040. En 2016, dans le cadre d'une étude pilotée par Voies Navigables de France sur le développement du transport fluvial à l'échelle économique du Grand Avignon, des pistes de développement et d'optimisation ont été explorées via une extension sur des terrains disponibles à court terme.



Le potentiel de développement vise à traiter près de 500 000 tonnes à l'horizon 2030, en favorisant le report modal et en diversifiant les filières, ce qui nécessite du foncier supplémentaire pour réaliser de nouveaux quais, installer du matériel de manutention et proposer des espaces spécifiques de stockage. Une extension du port au Nord sur un ancien site de stockage de produits pétroliers de la société Total, aujourd'hui dépollué, permet de trouver une réponse sur près de 6,7 ha. Les procédures administratives de dépollution seront achevées en fin d'année.

## SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER PACA

Un autre site de stockage de produits pétroliers est en cours de dépollution entre la RD 907 et la voie de chemin de fer sur près de 4,6 ha sera disponible fin 2018. Il permettra l'accueil d'entreprises en lien avec les activités portuaires. Afin de saisir ces opportunités, le Grand Avignon a signé une convention avec l'Établissement Public Foncier PACA pour mener à bien la maîtrise foncière et assurer son portage dans l'attente du montage financier et administratif de l'extension du port du Pontet, avec une enveloppe prévisionnelle de 2 M€.





Programme Hamadryade



Technicité



Société RTE



Projet Valsabris Promotion

## Une année riche en événements du côté d'Agroparc

**Citadis poursuit la commercialisation et l'équipement du pôle technologique.**  
**En 2017, l'activité a été soutenue :**

- Livraison du programme **Hamadryade**, premier bâtiment passif tertiaire de Vaucluse (7 000 m<sup>2</sup> de SDP), et de sa voie de desserte depuis la rue Marcel Demonque.
- La mise en service de **Technicité**, qui regroupe 18 plateformes techniques à la vente et à la location à destination des entreprises qui sortent de la pépinière Créativa.
- Les terrains non encore aménagés (15 ha environ) font l'objet de conventions de mise à disposition signées avec les agriculteurs du secteur et le lycée Pétrarque. En échange de la mise à disposition de ces terrains, les agriculteurs cultiveront du foin et feront pâturer leurs troupeaux y compris dans les bassins de rétention.
- L'étude de projet est engagée sur le prolongement de la rue Lucie Aubrac / avenue de l'Aérodrome. Les travaux devraient se faire en 2 tranches et débuter en septembre 2017. Des promesses sur les terrains d'activité pourront donc être signées en 2018 sur 6 à 8 lots d'activités de 5 à 7 000 m<sup>2</sup> au prix de 75 € HT/m<sup>2</sup>.
- Citadis a organisé une consultation en vue de retenir un promoteur associé à un architecte pour la réalisation d'un **programme de logements en R+2** de 1 900 m<sup>2</sup> de Surface de Plancher soit

une trentaine de logements et un produit de cession estimé à 475 000 €. Sur cinq promoteurs consultés, deux ont remis une proposition fin mai 2017, le choix s'est porté sur le projet de Valsabris Promotion. Le projet prévoit deux bâtiments de 23 et 20 logements avec une partie du stationnement en sous-sol. Le promoteur prévoit également la cession en VEFA au bailleur social Poste Provence Habitat du bâtiment de 23 logements. Les cessions réalisées et participations en ZAC représentent pour l'année 2017 la somme de 1,8 M€ de recettes HT.

- Dans le même temps, le Grand Avignon soutient le projet de zone d'activités de l'aéroport

qui se situe dans le prolongement d'Agroparc. Ce projet vise à développer une **Zone d'Activité dédiée aux Nouveaux Services Aériens**. La première phase permet l'accueil de la société **RTE** (Réseau de Transport d'Électricité) et sa filiale **Airtelis**, avec un bâtiment de 11 650 m<sup>2</sup> réunissant en un même lieu les services et travaux hélicoptés, les ateliers de maintenance de la flotte d'hélicoptères et des hangars de stockage. La desserte du site fera depuis le chemin des Férons avec un ouvrage de desserte commun à la zone, au Parc des expositions et au projet de P+R du Grand Avignon. Après étude, le phasage de sa réalisation interviendra en 2018.

## PLU (Plan Local d'Urbanisme), le Grand Avignon en soutien des communes

Le Grand Avignon a accompagné les communes membres dans l'élaboration de leur **PLU (Plan Local d'Urbanisme)** : Roquemaure, Le Pontet, Sauveterre, Vedène, Villeneuve lez Avignon, Pujaut, Entraigues-sur-la-Sorgue et Les Angles. Pour l'année 2017, deux communes ont arrêté par délibération du Conseil municipal leur projet de PLU. Le Grand Avignon a ainsi été amené à rendre un avis au titre du PLH et en qualité d'AOM pour les PLU des communes d'Entraigues-sur-la-Sorgue et de Les Angles. Pour les autres communes, l'élaboration se poursuit sur l'année 2018.

En termes de CDAC, le Grand Avignon a été amené à siéger à deux CDAC et une CDACi totalisant plus de 3 800 m<sup>2</sup> de surface de vente. Toutes les demandes ont reçu un avis favorable lors de la commission départementale mais ont fait l'objet d'un recours en CNAC. Ces recours ont débouché sur un retrait de la demande par le pétitionnaire.

**CDAC** : Commission Départementale d'Aménagement Commercial  
**CNAC** : Commission Nationale d'Aménagement Commercial

## La Zac du Plan entièrement commercialisée

La **Zac du Plan**, d'une superficie de 105 ha, est aujourd'hui entièrement commercialisée. La dernière cession est intervenue en cours d'année pour 16 ha à Suez environnement pour un montant de 3 076 000 € HT, afin de permettre l'extension du centre d'enfouissement. Dans le même temps, au regard de l'importance stratégique du site, le Grand Avignon a sollicité, en lien avec la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, l'instauration d'un périmètre complémentaire de ZAD de 50 ha auprès du Préfet. Ce dernier a pris un arrêté correspondant en date du 16 février 2017.





# TRANSPORTS ET MOBILITÉS



TRANSPORTS ET MOBILITÉS

## DES TRANSPORTS DE PLUS EN PLUS ADAPTÉS À VOS BESOINS

Parce que l'attractivité d'un territoire se joue surtout sur sa capacité à offrir un cadre de vie harmonieux aux habitants et aux entreprises qui s'y installent, le Grand Avignon a fait de la mobilité l'un des axes forts de sa politique. En la matière, 2017 a été une année charnière avec la création d'un service unique dédié à la mobilité.

### LE SERVICE MOBILITÉ EST NÉ

Ce nouveau **service Mobilité** est le fruit de la fusion de deux anciennes entités : les services Transports et PDU (Plan de Déplacements Urbains). Ce service devient interlocuteur privilégié des communes et des habitants sur l'ensemble

des questions de mobilité : il assure l'exploitation du réseau TCRA, veille à la mise en accessibilité des transports ou encore au développement des mobilités durables et des grands projets, tels le tram ou le dispositif Chron'hop..

### LE CHANTIER DU TRAM AVANCE

Accélération sur le **chantier du tram** avec la fin des dévoiements de réseaux et le début des travaux d'infrastructure sur l'ensemble du parcours de la ligne. Le 25 octobre 2017, le premier rail du futur tracé a été soudé.





## LE RÉSEAU DES BUS S'ADAPTE AU CHANTIER DU TRAM

Les travaux du tram ont obligé les services à repenser un **réseau de bus**, mis en place le 13 février 2017. La plupart des tracés des lignes ont été modifiés. Une importante campagne de communication a été déployée sur le terrain pour informer, rassurer et accompagner la clientèle. Plus de 100 000 flyers ont été distribués par secteur d'habitation directement dans les boîtes aux lettres. Atribus, bus, lieux publics, presse et radios ont hébergé une grande campagne de communication. D'autres dispositifs de communication de proximité ont été imaginés : des stands d'information à l'Université, des équipes de TCRA allant directement au contact des usagers et de la population sur des secteurs denses, ou encore une signalétique aux arrêts de bus pour mieux informer des changements en cours. Ce nouveau réseau s'étend sur moins de kilomètres qu'en 2016. Conséquence logique : la fréquentation a eu tendance à faiblir (- 1,19 % de 2016 à 2017).



## TRANSPORTS ÉLECTRIQUES AUTOUR DES FESTIVALS

Dans le cadre de la démarche éco-festival initié par la Ville d'Avignon, le Grand Avignon a mis en place un **véhicule standard électrique** sur la **navette Piot**. Cette expérimentation a fortement été appréciée par les festivaliers. Un autre véhicule articulé de 18 mètres a été testé sur cette même navette parking pour accueillir plus facilement les nombreux touristes. Un autre bus électrique a été expérimenté sur le réseau en janvier pour desservir Avignon intramuros.

## UNE COMMUNICATION PLUS NUMÉRIQUE

Le chantier tram impose son rythme de modification du tracé des lignes de bus. La communication « print » peut donc rapidement devenir obsolète. D'où le recours, pour les usagers, à une plus grande vigilance sur le site de TCRA, dont la fréquentation a bondi de 17 % par rapport à 2016. Par ailleurs, 35 000 téléchargements l'**application BusPlus** et 2 800 personnes ont suivi directement l'actualité des bus sur les réseaux sociaux.



## ROQUEMAURE ET MONTFAUCON DÉCOUVRENT ALLOBUS

Roquemaure et Montfaucon ont rejoint le Grand Avignon au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ces deux communes peuvent désormais tester la souplesse du **réseau Allobus**, service de transport à la demande du Grand Avignon. Sans remettre en cause, bien entendu, la poursuite de la ligne B22 du réseau Edgard.



## DEUX JOURS CONTRE LES INCIVILITÉS DANS LES BUS

Pour la troisième année consécutive, TCRA et le Grand Avignon ont organisé l'opération **Like mon bus**, deux jours contre les incivilités dans les bus. Une opération qui porte ses fruits, puisque l'année 2017 s'est déroulée dans un climat de calme et de respect mutuel entre les usagers du réseau et les conducteurs de bus.



## ACCESSIBILITÉ DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

En 2017, **33 nouveaux points d'arrêt** ont été **mis en accessibilité** sur le territoire pour un montant de 590 000 €. Le choix des mises en accessibilité répond à une logique d'axe, calée par exemple sur la requalification de l'ensemble des arrêts de l'avenue de Fontcouverte sur Avignon. Des travaux ont permis d'assurer l'accessibilité pour les lignes impactées par les travaux du tram, avec la création de quatre quais accessibles provisoires sur la Rocade et sur le tour des Remparts.

## HAUSSE DES ABONNÉS SALARIÉS

Alors que la fréquentation des bus du réseau TCRA est en légère baisse, les abonnés salariés sont en progression avec + 1,2 %. Pour encourager cette dynamique, le Grand Avignon propose un nouveau tarif, le **Pass PDEA**, avec une prise en charge de l'employeur à 60 %, TCRA et le Grand Avignon à 20 % et un reste à payer pour l'employé de 20 %, pour les salariés d'une entreprise signataire d'une convention PDEA.

## DESSERTE DE L'OPÉRA CONFLUENCE

Avec le début des travaux de l'Opéra Grand Avignon, les spectacles de la programmation ont été délocalisés principalement à l'Opéra Confluence, la salle éphémère érigée en Courtine face à la gare TGV et dans d'autres lieux du Grand Avignon. Pour accompagner cette délocalisation, des **navettes** ont été mises en place entre le centre-ville (arrêts du tour des remparts) et le lieu de spectacle. Cette solution de transport permet de ne pas saturer les stationnements aux abords de la salle éphémère.



## POPCAR FACILITE LE COVOITURAGE

Lancé en 2016, le service de covoiturage **Popcar**, expérimenté par le groupe Transdev, poursuit son développement. Le territoire du Grand Avignon est une zone de test pour ces nouvelles offres de mobilité basées sur de la mise en relation de particulier via des applications sur téléphone. En fin d'année 2017, le service s'est étendu aux communes de Roquemaure, Sauveterre et Pujaut.



## ÉTUDE DE TRAFIC DANS LA PERSPECTIVE DE LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF MULTIMODAL

Le Grand Avignon travaille depuis des années à la mise en place d'un **dispositif multimodal** pour ses transports. Il s'agit aujourd'hui d'évaluer la faisabilité d'un tel modèle en lien avec les différents projets en cours ou réalisés, dont la planification figure dans le Plan de Déplacements Urbains. Un modèle de ce type permettra d'anticiper les impacts des différentes actions sur le réseau de voirie afin de pouvoir adapter ou phaser ces actions si nécessaire. Dans le cadre d'une action de partenariat et d'innovation, l'agglomération a confié au Cerema Méditerranée la réalisation d'un modèle de trafic multimodal.

Pour alimenter la connaissance de la demande routière de déplacements nécessaire à la constitution de ce modèle, le Grand Avignon a confié à la société SORMEA la réalisation d'une campagne d'enquêtes origines - destinations, par interviews des conducteurs en bord de route, sur les principales voies routières. 17 postes d'enquêtes ont été réalisés entre le 14 mars et le 4 avril 2017.

## RENOUVELLEMENT DU SYSTÈME BILLETTE

Pour accompagner l'arrivée du tramway, les Chron'Hop et les P+R, la Communauté d'agglomération a lancé un appel d'offres pour le **renouvellement du système billettique du réseau de transports urbains** du Grand Avignon. Le marché d'un montant de 5 698 560 € HT facilitera l'achat et le recharge-ment des titres de transports, en particulier avec la mise en place d'une e-boutique et 21 distributeurs automatiques qui seront disposés sur ces aménagements. La mise en service de ce dispositif interviendra mi-2019.

## LEO, BOUCLAGE DU FINANCEMENT POUR LA TRANCHE 2

La mobilisation des élus a permis de déboucher sur un accord en comité de pilotage du 28 septembre 2016, afin de poursuivre le **projet LEO** par la réalisation phasée de la tranche 2. La deuxième tranche sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage de l'État, dans un premier temps, sous une configuration « deux fois une voie » à l'exception du franchissement de la Durance qui sera réalisé en configuration définitive « deux fois deux voies ». Les travaux de la tranche 2 de la LEO à « deux fois une voie » sont estimés à 142,7 M€ (valeur 2014) dont 18 008 740 € pour le Grand Avignon (soit 12,62 %).



TRANSPORTS ET MOBILITÉS

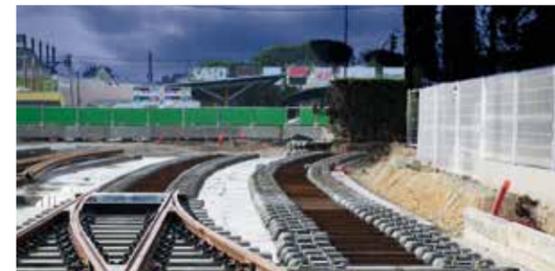
## REPENSER LES DÉPLACEMENTS

Le PDU (Plan de Déplacements Urbains) a été approuvé le 12 décembre 2016. L'agglomération s'est dotée d'une vision de sa politique de déplacement à court terme (5 ans), moyen terme (10 ans) et au-delà, en identifiant les projets à long terme.

Constitué de 51 actions, le **PDU (Plan de Déplacements Urbains)** regroupe 8 thématiques et programme une dépense de 340 millions d'euros en 10 ans, dont 250 millions d'euros pour le Grand Avignon. Un premier suivi annuel du PDU a été réalisé au cours de l'année 2018. 25 actions sont engagées ou actives à la fin de l'année 2017, soit la moitié des actions du plan.

Parmi les actions engagées ou actives en 2017, certaines sont plus notables que d'autres :

- Faciliter la recherche d'itinéraires pour les cyclistes grâce aux outils connectés (Expérimentation de l'application Géovélo) ;
- Créer des parcs-relais au terminus des lignes et en périphérie d'Avignon (mandats confiés à Tecelys pour la réalisation de 3 parkings relais Saint-Chamand, Agroparc, Les Angles) et mise en place d'un partenariat avec la Communauté d'agglomération Terre de Provence pour la réalisation d'un parking-relais à Rognonas



- La construction d'un réseau de transport collectif structurant avec la réalisation des travaux de la première phase du tramway ;



- Aménager des stationnements et des abris sécurisés pour vélos (mise en place de 4 abris vélos sécurisés dans les pôles d'échanges de Montfavet, Morières-lès-Avignon, Entraigues-sur-la-Sorgue et Saint-Saturnin-lès-Avignon)



- Réalisation d'une enquête circulation dans le but de mettre en place un modèle de trafic pour le territoire
- Une étude réalisée par l'AURAV pour définir des normes communes de stationnement dans les PLU



# POLITIQUE DE LA VILLE ET HABITAT

## TRAMWAY LE CHANTIER DANS LES TEMPS

C'est une grande métamorphose. Le lancement de la première phase de réseau de tramway sur le territoire du Grand Avignon va révolutionner l'appréhension des mobilités chez les habitants. Ce grand chantier va refondre le réseau de bus et renforcer l'intermodalité. Avec le tram et les lignes de bus à haute fréquence, le Grand Avignon entre de plain-pied dans le XXI<sup>ème</sup> siècle.

### LES TEMPS FORTS D'UN CHANTIER HORS-NORMES

C'est le lundi 17 octobre 2016 que les travaux ont été officiellement lancés, avec la fermeture totale du secteur Saint-Ruf.

Au cours de cette première phase de travaux, a eu lieu la **renovation** et la **déviations des réseaux souterrains** (Enedis, GRDF, Orange, Fibre Optique Ville, réseaux humides Grand Avignon) devant être déplacés de l'emprise du tramway. Cette phase a pris fin le 4 avril 2017. Les travaux de la seconde phase ont été lancés à la mi-mai 2017 pour la **construction des voies**, des **lignes aériennes**, des aménagements le long du tracé et du matériel roulant. Cette phase a été achevée à la fin de l'année 2018. La construction de la ligne 1 va entrer dans sa dernière ligne droite, qui consistera à terminer les travaux de ligne et à démarrer les essais du tramway après l'arrivée des deux premières rames prévues en décembre 2018. La mise en service de la ligne 1 est prévue pour septembre 2019.



En parallèle, le chantier du **Centre de Maintenance et d'exploitation** (CDEM) a démarré en juillet 2017, et sera le lieu de stockage et d'entretien des futures rames.



Autres moments clés de l'année 2017, la **pose des premiers rails** et la **première soudure** (avec une soudure électrique, une technique innovante en France) sur le secteur de Saint-Chamand, qui ont fait de ce projet une réalité.



### Budget confirmé

Principale information en 2017 : par délibération du 21 décembre 2017, le Conseil communautaire du Grand Avignon a approuvé le maintien du budget global de l'opération tramway à **117 M€** et 1,45 M€ d'aménagements supplémentaires correspondant à des modifications de programmes. Le budget global de la communication est fixé à 1,2 M€ et le budget 2018 de l'opération tramway à près de 54 M€.





# RENOUVELLEMENT URBAIN AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

Depuis de nombreuses années, le Grand Avignon s'engage significativement dans les projets structurants de renouvellement urbain sur son territoire. Dans une phase transitoire, la collectivité a mobilisé tous les acteurs autour du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

## LE NPNRU PREND FORME

L'année 2017 a été consacrée à la finalisation du **NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain)** pour mieux définir le projet urbain des quartiers Sud, Saint-Chamand et Nord-est, avec l'ensemble des partenaires : Ville, bailleurs, État et collectivités. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie de plus de **25 000 habitants**. Chef de file du projet, le Grand Avignon s'est entouré de compétences diverses sous la houlette de l'agence Passagers des Villes, regroupant architectes, urbanistes, économistes, sociologues, communicants, en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage.



## Le projet en bonne voie

Un dossier présentant les orientations du projet, un pré-phasage et une première estimation financière, a été envoyé à l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU) en juillet 2017. Le 16 octobre 2017, une Réunion Technique Partenariale a été organisée au siège parisien de l'ANRU, afin d'étudier ce pré-projet.



## Les habitants associés

Le dernier trimestre 2017 a été consacré à la poursuite et l'approfondissement du projet urbain, qui se poursuit jusqu'au 1<sup>er</sup> semestre 2018. Plusieurs rencontres avec les conseils citoyens, des instances participatives ont eu lieu. Ces échanges collaboratifs ont permis d'alimenter le projet.

## Intervention anticipée à la résidence Mistral

Le NPNRU est déjà une réalité puisqu'une opération anticipée de travaux a été lancée en 2017 : la réhabilitation de la Tour sud de la **résidence Mistral**, dans le quartier des Olivades : réhabilitation thermique, menuiserie, réfection des cuisines, sanitaires, hall d'entrée et ascenseur. 40 logements sont concernés. Ces travaux seront achevés mi 2018, pour un montant de 1 944 316 € TTC.



## Une (réelle) communication de proximité

L'année 2017 a été consacrée à l'élaboration d'une stratégie de communication qui sera mise en œuvre tout au long des dix années que durera le projet, notamment autour de la conception de la **Maison du projet** qui permettra aux habitants de suivre de près l'évolution de leur quartier. Cette Maison du projet est unique en son genre, puisqu'il s'agit d'un minibus aménagé et équipé pour aller à la rencontre des habitants au cœur des quartiers.

## LES FINANCEMENTS DU GRAND AVIGNON

Mission de définition du projet urbain d'ensemble :

**302 345 € TTC**

Co-construction du projet et communication :

**86 816,40 € TTC**

Étude Multicritères sur le parc de logements sociaux :

**29 970 € TTC**

Étude de diversification économique et attractivité résidentielle :

**44 190 € TTC**

Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés :

**30 000 € TTC**



# CONTRAT DE VILLE

## LE CONTRAT DE VILLE ÉVALUÉ À MI-PAROURS

Le Grand Avignon a demandé à plusieurs organismes d'évaluer le **Contrat de Ville** à mi-parcours.

La réflexion menée concerne la période 2015-2017.

Plusieurs constats découlent de ce dense travail de recherche.

« À situation équivalente, une personne en situation de vulnérabilité a moins de chances de voir sa situation s'améliorer quand elle vit dans un quartier prioritaire, qu'une personne ayant la même situation mais qui vit dans un autre quartier. Les investigations menées dans le cadre de l'évaluation du Contrat de ville du Grand Avignon permettent de mesurer localement ce phénomène dans le champ de la formation ou de l'emploi », écrivent les auteurs.

Autre critère marquant, le niveau d'emploi des 25-54 ans et l'indice de chômage constituent des indicateurs pertinents pour mesurer l'évolution des écarts de développement entre les QPV et les autres quartiers. « Entre 2000 et 2008, il y a eu une période croissance économique et de baisse du nombre de d'emplois et de la pauvreté en France, mais les effets n'ont pas été les mêmes entre QPV et le « reste » du Grand Avignon. Depuis le début de la crise de septembre 2008, la dégradation de la situation a été également plus sensible dans les QPV ».

La mixité sociale reste elle aussi un objet difficile à atteindre : « La situation s'est dégradée entre 1999 et 2013, en particulier sur les Iris du QPV Quartiers Sud et qui est demeuré très faible sur le secteur de Saint Chamand », écrivent les auteurs.

Enfin, quatre quartiers sont confrontés à des situations plus délicates « que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Le quartier de Saint-Chamand situé à Avignon est celui dont l'indice (Ndlr, de difficulté) est le plus fort. Au regard de tous les QPV en France, le quartier de Saint-Chamand fait partie des 5 % des QPV où les besoins sont les plus forts. Les quartiers Sud et Nord-Est se retrouvent dans le quart des quartiers les plus en difficulté ».



### Les Conseils citoyens, un lien entre élus et population

Le Grand Avignon a choisi l'association Arènes pour l'accompagner dans la mise en place des **Conseils citoyens**, issus de la Loi Lamy et visant à instaurer une instance de débats entre citoyens, élus et techniciens de la politique de la ville. **Six Conseils de citoyens** ont vu le jour dans les **quartiers prioritaires de la politique de la ville**. De novembre 2016 à juin 2017, chacun d'entre eux a pu organiser 6 séances en lien avec l'association Arènes, qui a ensuite passé le relais à l'association Avenir 84.

Un constat essentiel ressort : il est difficile de mobiliser les citoyens sur des thématiques concernant l'avenir de leur propre quartier, même si un noyau irréductible d'habitants s'investit. Mais jusqu'à quand ? La question de la durabilité du processus est clairement posée, surtout si les Conseils citoyens ne parviennent pas à se positionner comme de véritables forces de propositions, complètement autonomes de toute influence politique et/ou institutionnelle.



## HABITAT PLH, ACTE III

Le service Habitat PLH organise son action en suivant les orientations du Programme Local de l'Habitat du Grand Avignon. Se rajoutent à ces orientations communautaires des évolutions législatives, mais également des changements de contexte qui entraînent de nouveaux projets et actions. L'objectif est d'assurer un équilibre social sur le territoire du Grand Avignon.

### DOUZE ANS D'ENGAGEMENT POUR UN HABITAT ÉQUILIBRÉ

Voilà déjà 12 ans que la Communauté d'agglomération s'est engagée dans l'animation d'une politique de l'habitat. Le **premier « PLH » (Programme Local de l'Habitat)** a couvert la période 2005-2010. Il était tout particulièrement orienté sur la production neuve de logement social, ce qui est caractéristique des PLH dits de « première génération ». Il abordait également de manière résolue des volets plus complexes et notamment le volet foncier et urbanisme qui nourrit les projets à moyen et long terme.

**Le second PLH**, qui couvre la période 2012-2017, a conservé cet objectif d'une meilleure répartition spatiale de la production sociale, au-delà de la moyenne générale de 22 % de logements sociaux sur le territoire. La modification finalisée fin 2016, a relancé le volet « existant » du PLH et en particulier l'action sur le parc privé et celle sur le peuplement. Elle a aussi permis d'élargir le PLH aux communes de Pujaut et Sauveterre. La modification du PLH a été mise à disposition du public pendant un mois comme prévu règlementairement et en même temps que le bilan 2015 du 13 février au 13 mars 2017.



## Une équipe pleinement opérationnelle

Le **service Habitat-PLH** est composé depuis fin 2016 d'une équipe pleinement orientée sur les actions définies dans le cadre du PLH : avec l'appui d'une gestionnaire administrative et financière, elle est composée d'une cheffe de projet habitat en charge de la production neuve et de la mobilisation du foncier, d'un chargé de mission logement (plus particulière-

ment affecté à l'action de veille sur les copropriétés et à la mise en place des actions et instances concernant le volet peuplement), mais également d'une responsable s'attachant à la transversalité des projets et aux différentes obligations liées à l'animation du PLH : bilans annuels, modification du PLH, lancement des réflexions autour du troisième PLH.



## VERS UN TROISIÈME PLH

Nous arrivons aujourd'hui au terme de notre **deuxième Programme Local de l'Habitat**. Afin de mener à bien le travail d'élaboration de notre troisième PLH, l'agglomération a sollicité les services de l'État pour une prolongation de son PLH en cours. Le Préfet de Vaucluse, désigné pour suivre notre Programme Local de l'Habitat, nous a accordé une prolongation de 2 ans, à compter de sa date officielle d'achèvement du 20 novembre 2017. Par délibération du 15 mai 2017, l'agglomération a décidé d'engager l'élaboration de son **troisième Programme Local de l'Habitat**. Elle sera, en cela, appuyée par l'AURAV (Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse). Véritable cadre de référence de la politique locale de l'habitat, le PLH précise les moyens mis en œuvre par les communes et l'agglomération pour parvenir aux objectifs fixés. Il permet de définir une **politique publique fondée sur la situation économique et sociale des habitants**, notamment les plus précaires, les évolutions démographiques prévisibles et la compréhension des marchés locaux de l'habitat et du potentiel de mobilisation foncière. L'année 2017 a permis d'engager le bilan global du deuxième PLH, ainsi que les différents diagnostics qui appuieront l'élaboration des enjeux de notre troisième PLH.

## Atteindre les objectifs du SCOT

Le Grand Avignon sera attentif à la cohérence des objectifs de production de logements en regard des perspectives de croissance démographique inscrites dans le **Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)**, et de rattrapage en matière de production de logement social. En ce sens, l'appui à la production de logement social et la politique foncière sont un axe essentiel de la politique de l'agglomération et de ses communes. Cette politique sur la production neuve doit être complétée par une attention soutenue portée sur le logement existant et ses occupants. Au-delà des réflexions engagées dans le cadre de la Conférence Intercommunale du Logement, il conviendra en particulier de s'interroger sur l'occupation du parc, les phénomènes de vacance, la précarité et les copropriétés.

Le PLH devra également articuler son programme d'une durée de 6 ans au programme de renouvellement urbain qui se définit actuellement sur une période de 10 ans. Dans une perspective de cohérence de l'action publique, il cherchera également à intégrer au mieux les domaines liés tels que les déplacements, l'urbanisme, et le développement durable et à coordonner ses actions aux dispositifs existants tels que les Plans Départementaux d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDAL-HPD) et les Plans Départementaux de l'Habitat (PDH).



## Une communication bien pensée

Depuis 2012, **35 lettres « @u fil du PLH »** ont été envoyées à près de 300 interlocuteurs locaux et nationaux. Cette lettre rédigée par le service, avec l'appui du service communication, est envoyée par mail. Elle permet d'informer sur l'avancement du PLH, ses actions, les réunions à venir, les initiatives locales, les chiffres clés, des documents disponibles sur le web. Chaque année est rédigé un bilan, présenté ensuite pour adoption au Conseil communautaire et mis à disposition du public dans toutes les communes de l'agglomération.

## BILAN DES ANNÉES 2016 ET 2017

Suite à la procédure de modification adoptée en novembre 2016, l'objectif initial et annuel du deuxième PLH est passé de 363 à 530 en 2016 et 658 en 2017, soit une augmentation de 80 % entre 2015 et 2017. Néanmoins, les résultats des deux dernières années ont été satisfaisants : en 2016, le taux de réalisation approchait 70 %, en 2017, il est à hauteur de 93 % et 110 % sur le seul segment de la production neuve.

En 2017, le Grand Avignon a subventionné la production de **609 logements sociaux** :

- **16 logements sociaux** dont 15 sur Avignon, créés par 15 « Propriétaires Bailleurs » privés
- **576 logements sociaux** neufs et 17 en acquisition amélioration.

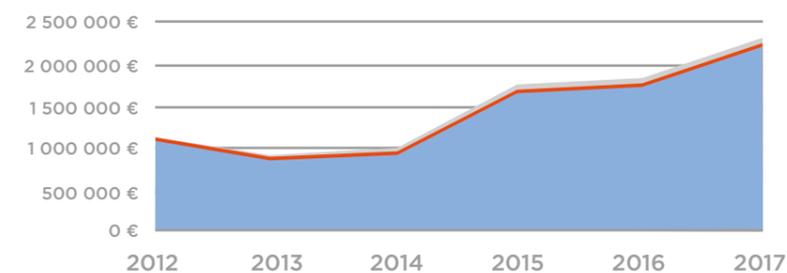
	2016			2017		
	Objectif	Réalisé	%	Objectif	Réalisé	%
<b>Neuf</b>	<b>422</b>	<b>339</b>	<b>80 %</b>	<b>526</b>	<b>576</b>	<b>110 %</b>
<b>Ancien</b>	<b>108</b>	<b>16</b>	<b>15 %</b>	<b>132</b>	<b>33</b>	<b>25 %</b>
<b>Total</b>	<b>530</b>	<b>355</b>	<b>67 %</b>	<b>658</b>	<b>609</b>	<b>93 %</b>

## Un financement constant

Les financements engagés en programmation dépassent depuis 2015, 1,5 million d'€. Ils représentent en moyenne depuis 2012, 1,4 million d'€, auxquels s'ajoutent les financements aux propriétaires occupants à hauteur d'environ 30 000 € annuels.

En 2017, les crédits mobilisés ont dépassé cette moyenne pour atteindre un total de 2 248 596 €.

### Financements de l'agglomération



■ Subv LLS Bailleurs Sociaux ■ ANAH Propriétaires Bailleurs ■ ANAH Propriétaires Occupants

L'enveloppe totale du deuxième PLH dépasse aujourd'hui les 8 millions d'€. En complément, la Communauté d'agglomération apporte sa garantie d'emprunt. Sur 6 ans, plus de 100 millions d'euros de production en logement social a été garantie. En 2017, ce sont près de 20 millions d'€ de travaux qui ont été garantis.

## ÉVOLUTION DU FINANCEMENT DES LOGEMENTS SOCIAUX

Nos modalités de financement au logement social ont évolué en 2017. Elles s'appuient sur la volonté inscrite dans notre PLH, d'orienter les financements sur les objectifs spécifiques de notre politique de l'habitat. Elles réaffirment nos règles de priorités déjà affichées dans la délibération modificative de 2015 : en premier lieu, elles sont géographiques, en **priviliégiant le financement d'opérations réalisées sur les communes en déficit de logement social**. Du point de vue du montage des projets et de l'agrément des dossiers, les bailleurs et opérateurs doivent asso-

cier les services de l'agglomération et des communes, le plus en amont possible, y compris pour les programmes réalisés sous la forme de « vente en bloc » et acquis auprès de promoteurs privés. Selon le contenu des projets, des compléments sont mobilisés pour les programmes les plus sociaux, les grands logements, les démarches environnementales...



## CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT (CIL) OU COMMENT INITIER UNE MAÎTRISE DU PEUPELEMENT ÉQUILIBRÉ



Cette action participe à l'objectif de **réduction des déséquilibres sociaux** du territoire du Grand Avignon. Elle vise à développer la compétence logement et suivi des équilibres sociaux, et impulser des réflexions sur les ques-

tions de peuplement. Au vu des nouvelles obligations réglementaires, ce volet, qui n'avait pas encore été lancé, a avancé de manière significative depuis 2015. La Communauté d'agglomération s'y est engagée en octobre 2015. La **CIL** se définit comme « le lieu de concertation et d'élaboration des orientations en matière d'attributions de logements sociaux » sur le territoire du Grand Avignon. Elle est composée de 3 collèges et de 36 membres représentant les collectivités territoriales, les professionnels du secteur locatif et les usagers ou associations auprès des personnes défavorisées ou de locataires. Le Grand Avignon joue ici un rôle d'animateur à l'égal de celui qu'elle a adopté en matière d'équilibre social de l'habitat avec le PLH.

La deuxième séance de la CIL s'est déroulée en mars 2017. Quatre grandes orientations ont été définies : relancer les parcours résidentiels, limiter la concentration des ménages à bas revenus dans les secteurs les plus fragilisés du territoire, partager les pratiques entre partenaires, et fournir une information plus complète aux demandeurs de logement sur l'ensemble du territoire. Ces orientations doivent s'adapter à nos deux territoires départementaux, de manière à apporter une réponse aux besoins les plus importants en volume, localisés sur le Vaucluse, mais également vis-à-vis des populations gardoises.

### Finalisation de la Convention intercommunale d'attribution

L'année 2017 a été consacrée à la finalisation de la « **Convention Intercommunale d'Attribution** » qui s'appuie sur les trois premières orientations, avec l'appui de tous les partenaires et dans l'objectif d'une validation courant 2018.

## COPROPRIÉTÉS, PRÉVENIR POUR MIEUX GUÉRIR

Le Grand Avignon initie la mise en œuvre du **Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC)**. Elle s'appuie sur les financements de l'Agence Nationale de l'Habitation dans le cadre du Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriété dit POPAC. La région PACA a également apporté son soutien à cette démarche qui va se dérouler sur 3 ans. Ce programme est un enjeu important du PLH, mais également du projet de renouvellement urbain. Cette veille doit avoir pour principal objectif d'être en mesure d'intervenir sur des ensembles fragilisés avant que ceux-ci ne tombent dans des situations

qui n'appellent plus que des procédures lourdes et complexes. L'agglomération a missionné le bureau d'étude Citémétrie pour l'accompagner dans ce projet. L'objectif du POPAC est d'identifier et agir au plus tôt sur les premières difficultés des copropriétés afin de les résorber avant qu'elles ne soient trop graves. Ce programme dure 3 ans et concerne près de 50 copropriétés du Grand Avignon.



# DÉVELOPPEMENT DURABLE ET EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE



# LE GRAND AVIGNON VEUT CHANGER D'AIR

Face à un réchauffement climatique dont plus personne ne conteste les effets sur notre planète, le Grand Avignon entend se positionner comme une collectivité responsable. Il multiplie les initiatives publiques pour changer les habitudes d'habitants qui ne demandent qu'à participer à cet effort collectif.



## UN FESTIVAL INTERNATIONALEMENT CONNU ET ÉCO-RESPONSABLE

Le Grand Avignon intervient depuis plusieurs années pour structurer une **démarche d'éco-festival** pendant la période du Festival d'Avignon. La saison 2017 a été l'occasion de mettre en place des actions décidées en 2016, concernant la mobilité et la collecte des déchets.

### Pendant le festival, on trie et on collecte

**100 nouveaux points de tri** sous forme de mobiliers urbains légers, ont été installés dans les rues de l'intramuros d'Avignon. Les nouveaux équipements acquis pour cette saison 2017 ont permis aux festivaliers de déposer leurs déchets recyclables séparément des déchets non valorisables. Jusqu'à ce jour, canettes, bouteilles plastiques, emballages n'étaient pas valorisés et détruits. Un partenariat avec Éco-emballages et la campagne « Gestes propres » a permis de soutenir cette démarche d'équipement. Une première positive, puisque seulement 25 % des déchets recueillis furent considérés comme indésirables, à savoir qu'ils n'auraient pas dû se retrouver là.



### Des comédiens pour valoriser le tri

Qui de mieux placer qu'une troupe de comédiens pour vanter les mérites d'une collecte responsable pendant le festival ? Une troupe de théâtre avignonnaise a ainsi tenu des représentations au cœur de la foule pour rappeler, interpeller les citoyens sur les bons gestes de tri. Des vidéos ont été diffusées sur les réseaux sociaux pour prolonger la démarche. De nouveaux théâtres ont été équipés d'outils de tri visibles et originaux en forme de bouteilles. L'acquisition d'équipements supplémentaires est envisagée pour 2018.



### Une collecte 24h sur 24

Durant le festival, Avignon ne dort plus. Même les acteurs du circuit de la collecte. Cette dernière se fait **24h sur 24 en 3 flux (ordures ménagères, emballages / papiers et cartons)**. Les horaires de tournées de collecte ont été décalés pour répondre aux nouvelles mesures de sécurité et préserver le public de la proximité des bennes, et les agents de situations parfois tendues avec le public. Un dispositif de collecte plus léger a été expérimenté avec succès. Ainsi, une **collecte à vélo** a été confiée à Pop Messengers. Une partie des corbeilles de tri, en coordination avec un prestataire de la Mairie d'Avignon a permis de désengorger la ville des dépôts intempestifs, d'emporter les sacs des corbeilles et les cartons déposés en dehors des horaires fixes de collecte.



Baladine



Navette électrique Piot

### Laissez-vous transporter par le festival

En termes de mobilité, le Grand Avignon s'est mis à l'heure du festival. Les dessertes ont été renforcées, au rythme de toutes les 5 minutes pour les parkings Piot et Italiens. Un bus assurait la desserte vers la gare TGV toutes les 15 minutes. La **Baladine** et son aisance à se jouer du maillage serré des petites rues d'Avignon intra-muros était présente 7 jours sur 7 pendant le festival. **8 lignes de bus** ont assuré le service jusqu'à 1 heure du matin. 2017 a été marquée par certaines nouveautés : navette Piot sous forme de **bus articulé Crealis** pour plus de confort, ou encore la mise en service du **bus électrique Irizar** pour la desserte du parking des Italiens.

### 40 agents de collecte mobilisés

En plus des 30 agents de collecte mobilisés pour l'intramuros de 5h à 8h, 10 agents contractuels ont été embauchés spécifiquement pour le festival avec une benne de nuit et une benne supplémentaire pendant la journée. Deux mini BOM supplémentaires (petit véhicule de collecte) ont été mobilisés. Deux scooters pour le déplacement des agents et deux vélos électriques pour les médiateurs du tri, sont venus compléter le dispositif.

### Des résultats probants

Au-delà du ressenti positif d'une ville plus propre, le résultat des collectes démontre que les efforts ont payé. Ainsi, **20 tonnes d'emballages recyclables de plus** ont été collectées par rapport à 2016, soit l'équivalent de 620 000 bouteilles plastiques. Le flux d'ordures ménagères collectées est le double du rythme habituel le reste de l'année soit un total de **1 500 tonnes** sur la durée du festival. **5 tonnes de cartons supplémentaires** ont été collectées auprès des commerçants pendant le festival ; **30 tonnes de verre** collectées de plus qu'en 2016.



Parking de covoiturage chemin de la Rollande

## LE GRAND AVIGNON, UN « TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE »

Le Ministère de la Transition écologique et solidaire a retenu la candidature du Grand Avignon. Être un « **Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte** » (TEPCV) engage la collectivité à tout mettre en œuvre pour baisser la consommation d'énergie sur le territoire, lutter contre le changement climatique, réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) ou encore produire des énergies renouvelables. Des premières réalisations entrent dans le champ de ce dispositif, comme la création d'un parking destiné au covoiturage à proximité des arrêts de bus sur le chemin de la Rollande à Avignon, ainsi que la mise en place de deux bornes de recharge rapide pour véhicules électriques.



## L'AVENIR EST À L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE

Mutualisation des biens, des espaces et des outils, des savoirs en privilégiant l'usage plutôt que la possession : tels sont les grands préceptes de l'économie collaborative dans laquelle le Grand Avignon s'inscrit avec enthousiasme. Pour ce faire, la collectivité entend développer des partenariats entre les secteurs publics et privés, en lançant de nouveaux modes collaboratifs, à l'image de celui conclu par le Grand Avignon avec l'Institut européen de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Les deux entités ont décidé de créer l'association « **Terres d'EFC** » en partenariat avec le Grand Avignon, dans le but de déployer des actions de développement durable, notamment en termes de gestion préventive des risques en entreprises, de transition énergétique ou encore de groupement d'achats entreprises collectivités.



## « L'AIR ET MOI », L'ENVIRONNEMENT EXPLIQUÉ AUX ENFANTS

Le projet « **L'air et moi** » bénéficie du soutien de la Commission Européenne. Il vise à former les enfants à la question de la qualité de l'air et à apprendre les gestes et comportements pour la préserver. Une vingtaine de relais professionnels ont été formés, issus du monde de l'entreprise, des collectivités, de l'associatif ou encore de l'enseignement. Objectifs ? Informer environ 100 000 enfants scolarisés sur le territoire ; échanges de pratiques dans le cadre d'une coopération européenne ; sensibiliser les personnels d'établissements scolaires pilotes (un par commune) du Grand Avignon pour diagnostiquer l'air dans les salles et définir des plans d'amélioration.



## LES « ESPACES REMARQUABLES » DU GRAND AVIGNON

Le Grand Avignon a lancé un travail de **valorisation de ses « espaces remarquables »**, au titre de l'environnement, de l'agriculture et de la culture. Cette démarche répond à l'un des 10 objectifs de la **Charte d'Engagement du Grand Avignon pour le Développement Durable**. L'objectif de ce travail est de contribuer à forger l'identité du Grand Avignon autour de son patrimoine, exceptionnel à plus d'un titre, tant sur le plan culturel que naturel. Pour ce faire, les outils numériques d'aujourd'hui et de demain seront d'un précieux secours : applis web, applications à télécharger sur les smartphones et les tablettes, diffusion de données intégrées dans les mobiliers urbains ou dans le patrimoine lui-même... La notion « d'espaces remarquables » n'englobe pas seulement le patrimoine connu de tous ou des espaces déjà protégés par des réglementations (les zones soumises à arrêtés de biotope par exemple, les ZNIEFF, les zones Natura 2000...). L'objectif est de (re)mettre en lumière des atouts originaux des 16 communes du Grand Avignon, de les faire connaître de leurs habitants, et pas seulement des touristes qui viennent de loin pour les découvrir (berges du Rhône, Sorgues, mais aussi Garrigues Gardoises...).



## Le coup de pouce de « French Tech Culture »

Le Grand Avignon a donc travaillé tout naturellement avec « **French Tech Culture** ». L'association a accueilli dans ses locaux un groupe de six étudiants de master, coordonné par des professionnels et par l'association « **Volubilis** », bien connue, pour son rôle de réseau européen en faveur de l'environnement et des paysages. Les sites repérés ont été passés au peigne fin pour en extraire l'Adn patrimonial. Un groupe d'une dizaine d'étudiants de niveau master de France entière et de formations variées (numérique, environnement, culture, urbanisme, paysage...) a donc travaillé sur le territoire du Grand Avignon, encadrés par des professionnels « seniors ». Ce travail a aussi bénéficié d'un soutien technique de TCRA pour la découverte par l'équipe professionnelle de ces sites remarquables à l'occasion d'un « circuit tour remarquable », du Vaucluse au Gard, de Caumont à Velleron, d'Entraigues aux Angles et à Pujaut, sur plusieurs grands thèmes : l'histoire, avec la colline de Piécaud et le jardin romain de Caumont, ou les aménagements modernes de franchissement du Rhône ; le patrimoine agricole, les exceptionnels points de vue paysagers et les itinéraires de découverte physiques et virtuels de notre territoire, depuis les nombreuses collines du Gard ou du Vaucluse ; l'environnement exceptionnel du Grand Avignon, ses espaces naturels ou aménagés, avec le canal de Vaucluse, les espaces des Sorgues et d'anciens sites industriels. Six espaces ont ainsi été identifiés ; des propositions de circuits découvertes ont été faites.





# ACTION CULTURELLE ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE



## LE GRAND AVIGNON, UNE SCÈNE PERMANENTE

Du festival internationalement connu de théâtre au Conservatoire, en passant par L'Autre Scène ou encore les activités diverses et dynamiques des nombreuses associations, le Grand Avignon propose en permanence aux habitants une offre complète de plaisirs culturels.



### L'AUTRE SCÈNE MÈNE LA DANSE

Les années se suivent et se ressemblent à **L'Autre Scène**, avec un public toujours présent répondant à la programmation de spectacles de qualité. **7 895 spectateurs** ont franchi les portes de la structure en 2017, dont 5 532 élèves et enseignants. L'Autre Scène est maintenant identifiée comme une scène du territoire idéale pour la danse, avec son plateau de 10 x 16 m permettant une liberté artistique totale. Les compagnies internationales de Christian Rizzo, de Julien Lestel, de Catherine Berbessou, mais aussi d'Andrew Skeels ont pu en bénéficier, tout comme la compagnie 1Promptu d'Emilie Lalande avec leur spectacle jeune public *Pierre et le loup*.

**7 895 spectateurs**

ont franchi les portes de la structure en 2017, dont

**5 532 élèves et enseignants**



Pierre et le loup

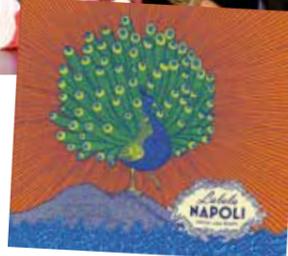


Valjean

Michel Jonasz

## Devolontat dépoussière Victor Hugo

La création 2017 d'Arnaud Devolontat, *Valjean* avec la compagnie Théâtre d'Art, a également suscité l'intérêt des spectateurs, avec ses jeunes chanteurs et comédiens internationaux qui ont su relever le défi de dépoussiérer l'œuvre de Victor Hugo. Michel Jonasz et Lambert Wilson ont subjugué une salle comble avec leur musique chaude et poétique, tout comme le groupe Lalala Napoli avec ses chants aux sonorités napolitaines, tziganes et électros.



André Manoukian & China Moses



Lambert Wilson chante Montand

## Une politique tarifaire attractive

Les **tarifs** des spectacles de L'Autre Scène sont parmi **les plus bas de la région**. La place la plus chère en plein tarif est à 25 €, hormis les tarifs exceptionnels des concerts de Michel Jonasz, Lambert Wilson et du duo China Moses / André Manoukian. Depuis 2013, le tarif abonné permet de gagner jusqu'à 8 € sur une place plein tarif. La carte d'abonnement à 10 € est rentabilisée dès l'achat du deuxième spectacle. De plus, l'abonné peut faire bénéficier du tarif réduit la personne qui l'accompagne. Les prix des places scolaires sont également très attractifs, l'entrée est à 3 € par élève et gratuite pour les accompagnateurs. L'Autre Scène chouchoute aussi les jeunes lors des spectacles tous publics, avec des tarifs compris entre 9 et 5 €.



La salle n'oublie pas les étudiants, puisqu'elle est partenaire de l'Université d'Avignon depuis 2014 pour son action « **Patch Culture** ». Ce dispositif permet de faciliter et diversifier les pratiques culturelles des étudiants. Au tarif très avantageux de 5 €, elle donne accès à tous les spectacles de la saison.



Danakil

## Priorité aux musiques actuelles

En 2017, L'Autre Scène a poursuivi sa **politique de développement des musiques actuelles** avec Danakil en avril 2017 et Les Nuits zébrées de Radio Nova en octobre.

La salle de spectacles vedénaise, par ses choix artistiques, affirme sa volonté de toucher un large public. Les spectacles comblent les petits, mais aussi les grands et s'adressent tant aux adeptes de musique classique que des musiques actuelles, ainsi qu'aux amateurs de danse et de théâtre.



Le Bourgeois gentilhomme

## Des créations annuelles made in Grand Avignon

Depuis sa première saison, L'Autre Scène développe des **projets artistiques autour d'artistes locaux**. Ainsi, elle est à l'origine des créations *L'étrange Noël de M. Scrooge*, *Orphée* ou encore *le Bourgeois Gentilhomme* et *La Périchole*. En 2017, elle soutient la création Valjean qu'elle accueille en résidence en octobre et novembre.

## Le jeune public choyé

L'Autre Scène a poursuivi son travail auprès des écoles, des collèges et des lycées dans le but de les convier aux représentations prévues pour eux. En 2017, L'Autre Scène a proposé 10 spectacles mêlant théâtre, musique et danse. Les représentations de l'année étaient déjà complètes dès la rentrée scolaire et démontrent l'engouement des enseignants pour la programmation et les conditions d'accueil des enfants. La salle a continué ses ateliers préparatoires et d'éveil dans les classes des établissements scolaires, pour permettre aux enfants de mieux appréhender les spectacles qu'ils sont venus voir. 566 élèves ont participé à ces ateliers. **5 532 élèves et enseignants** ont bénéficié des spectacles « jeune public » au cours de l'année 2017.



## En partenariat avec la prison du Pontet

En 2017, L'Autre Scène et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation ont mis en place un projet culturel pour faire découvrir aux détenus de la prison du Pontet la danse hip hop à travers 40 heures d'ateliers et une création chorégraphique donnée devant le personnel pénitentiaire et les détenus. Le chorégraphe Hamid El Kabouss, artiste associé à la Scène Nationale d'Alès, s'est lancé dans ce projet à la demande de L'Autre Scène dès mars 2018.



## LE CONSERVATOIRE OLIVIER MESSIAEN, TEL UN PHARE

Le **Conservatoire Olivier Messiaen**, établissement d'enseignement artistique spécialisé, géré par la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, s'inscrit comme le chef de file de l'éducation artistique dans le Vaucluse avec plus de 1 600 heures d'enseignements hebdomadaires en musique, danse et théâtre. Il a été labellisé par l'État « **Conservatoire à Rayonnement Régional** » et est l'unique établissement de ce type à étendre son influence sur deux régions (PACA et Occitanie) et deux départements (Vaucluse et Gard). Il est l'un des plus réputés de France, grâce notamment à son pôle danse. Il regroupe **2 370 élèves** en 2016-2017 dont 1 574 en musique, 585 en danse et 211 pour le théâtre.



## Un lien de diffusion avec 150 évènements programmés

Établissement d'enseignement, le Conservatoire est également un lieu de diffusion (Auditorium communautaire, Amphithéâtre Mozart, églises, salles communautaires...). Chaque saison, ce sont près de **150 manifestations** qui permettent de partager et de suivre la progression des élèves. Ces spectacles, produits avec des moyens scénographiques professionnels, s'adressent à un large public et s'inscrivent dans une dynamique partenariale avec l'Opéra Grand Avignon, L'Autre Scène à Vedène, le Festival d'Avignon, la Société des Auteurs et Compositeurs d'Art Dramatique, l'AJMI, Arts Vivants en Vaucluse, l'Université d'Avignon, les Scènes d'Avignon...

## Les scolaires sont les bienvenus

L'accès à la culture pour les scolaires est un axe privilégié. Ainsi, le Conservatoire a créé le label « **Écoles associées** », regroupant **9 écoles** réparties sur l'ensemble de l'agglomération. **689 élèves** peuvent ainsi bénéficier d'un tarif abordable d'enseignement artistique.



## 2 370 élèves, 3 sites

Le Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Avignon compte **2 370 élèves** en 2017 contre 2 430 élèves en 2016 soit une baisse de 2,5 %. Le Conservatoire est structuré en **3 pôles : musique, danse, théâtre**. Des services transversaux composés des secteurs financiers, action culturelle, médiathèque et accueil / sécurité viennent en appui. L'enseignement est dispensé sur deux sites : Avignon (Espaces Clerc et Ferruce) et Le Pontet / Morières-lès-Avignon.



## OPÉRA GRAND AVIGNON, UNE SAISON EN FANFARE



Avant sa fermeture et le début des travaux de restauration du bâtiment historique, l'**Opéra Grand Avignon** a marqué les esprits de ses fidèles spectateurs. En effet, au cours de la saison 2016 / 2017, l'Opéra Grand Avignon aura proposé plus de 125 rendez-vous. Les spectacles ont rassemblé **72 568 spectateurs** venus de toute la région et même au-delà !

## Des moments forts



## Huit productions (dont 6 nouvelles)

Des répertoires baroques, romantiques et contemporains : *Katia Kabanova*, *Le chanteur de Mexico*, *Un violon sur le toit*, *L'ombre de Venceslao*, *Les amants magnifiques*, *Macbeth*, *Anna Bolena* et *Faust* ont été chaleureusement accueillis par le public, qui a largement salué la qualité des distributions et la force des propositions scéniques.



## Une fin de saison en apothéose

Avec la soirée *Une nuit à l'Opéra*, point d'orgue à la carrière du conseiller artistique de l'Opéra, Raymond Duffaut, qui a passé plus de quarante ans à la tête de l'Opéra.

98 spectacles payants

> 55 881 spectateurs

21 spectacles gratuits

> 12 700 spectateurs

6 répétitions générales

d'ouvrages lyriques

ouvertes aux jeunes\*

> 3 987 spectateurs

\*élèves des établissements scolaires du Grand Avignon et du Département de Vaucluse / étudiants



**Succès de la 2<sup>ème</sup> édition  
du Concours de chant  
Jeunes Espoirs**

Organisé par l'Opéra Grand Avignon sous le parrainage de Roselyne Bachelot (septembre 2016).



**Katia Kabanova**

**La comédie musicale  
Un violon sur le toit**

Pour la première fois à l'Opéra Grand Avignon, *Les amants magnifiques* de Lully et *L'ombre de Venceslao* de Matalon d'après la pièce de Copi ; l'opéra français avec *Faust* (Nathalie Manfrino dans le rôle-titre) ; le bel canto à l'honneur avec *Anna Bolena* ; la tragédie *Katia Kabanova* de Janacek et *Le chanteur de Mexico* de Lopez pour les fêtes de fin d'année.

**Dans le domaine de  
la danse, le Ballet de  
l'Opéra Grand Avignon**

A présenté deux créations, le traditionnel Ballet du Nouvel An et une Carte Blanche aux danseurs / chorégraphes de la compagnie. Magnifiques soirées présentées par Malandain Ballet Biarritz et la Compagnie Antonio Gadès sur la scène de l'Opéra.



**De grandes vedettes ont foulé les planches de l'Opéra**

**Musique de chambre**

7 concerts exceptionnels avec notamment Nemanja Radulovic, les Sœurs Labèque, Rémi Geniet, Edgar Moreau, le Quatuor Ebène, Bertrand Chamayou et Renaud Capuçon.

**Théâtre**

Fabrice Lucchini, Sylvie Vartan, Pierre Arditi, Michel Sardou, Marie-Anne Chazel, Thierry Lhermitte, Daniel Auteuil, Michel Bernier, Catherine Frot, Michel Fau... ont été « à l'affiche » !

**Jeune public**

6 concerts et spectacles dont *Casse-Noisette* raconté par Natalie Dessay.

**Variétés / Humour**

Elie Semoun, Valérie Lemerrier, Philippe Katherine, Anne Roumanoff, Lambert Wilson...



**COLLECTE  
ET TRAITEMENT  
DES DÉCHETS**





## COLLECTE, UN DÉFI COLLECTIF À RELEVER !

Le Grand Avignon s'active dans ce domaine, en étendant la collecte des encombrants sur les 9 communes vaclusiennes. La collectivité a renforcé son partenariat avec Éco-mobilier et valorise de plus en plus de déchets d'éléments d'ameublement. Enfin, le nombre de conteneurs enterrés ne cesse de croître d'année en année.

### LE BILAN DE LA COLLECTE DES DÉCHETS SECTEUR VAUCLUSIEN

#### Ordures ménagères incinérées

	TONNAGE (EN TONNE / AN)	DONT TONNAGE PORTE-À-PORTE (PAP)	DONT TONNAGE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)
2015	56 734	56 327	407 (0,07 % des tonnages collectés)
2016	56 296	55 568	728 (1,3 % des tonnages collectés)
2017	55 910	54 532	1 378 (2,5 % des tonnages collectés)

#### Déchets d'emballages recyclables, verre et cartons des professionnels

TONNAGE (EN TONNE / AN)	TONNAGES 2015	TONNAGES 2016	TONNAGES 2017
Emballages et papiers/cartons en mélange	3 496	3 402	3 449
Verre	2 927	2 895	3 016
Papiers/cartons des professionnels	1 775	2 036	2 242

### DE PLUS EN PLUS DE CONTENEURS ENTERRÉS

La Communauté d'agglomération poursuit un travail mené depuis 2013, en partenariat avec les bailleurs sociaux. 2017 a été une année dense avec la pose de **151 conteneurs enterrés**. Il faut noter que le Grand Avignon, en coordination avec Tecelys, a « profité » des travaux du chantier tramway pour mettre en place des équipements enterrés et ainsi participer à la requalification des quartiers desservis par le tramway.

Les collectes sont facilitées par les conteneurs enterrés, en permettant de trier **trois flux de déchets** sur un même point (**ordures ménagères, verre et emballages + papiers**). De plus, ces conteneurs offrent la possibilité de gros stockage (5 m<sup>3</sup> contre 660 litres pour une poubelle classique à 4 roues). 15 à 25 nouveaux sites devraient être aménagés chaque année. Enfin, la densification de points



d'apport volontaire pour le verre, en donnant une meilleure proximité entre les usagers et les équipements de tri, a permis d'augmenter les tonnages de verre collectés de manière significative : + 4,15 % en 1 an sur la collecte du verre (18,81 kg/an/habitant en

2016 contre 19,53 en 2017). En 2017, le Grand Avignon a dépensé 1 095 399,65 € pour l'achat et la mise en place de conteneurs enterrés. Les partenaires du Grand Avignon (bailleurs sociaux, communes) ont pris les frais de terrassement à leur charge.

### LE SCHÉMA DIRECTEUR SUR LE RÉSEAU DES DÉCHÈTERIES EST NÉ

Dans le cadre de sa compétence en matière de traitement et d'élimination des déchets, la Communauté d'agglomération prévoit de revoir en profondeur le **réseau des déchèteries**. Un diagnostic a été mené sur le territoire en 2017, menant à l'élaboration d'un schéma directeur validé par un comité de pilotage composé d'élus du

Grand Avignon. Les volontés des usagers professionnels ont aussi été sondées. Le Grand Avignon entend adopter sous peu, une position actant le **refus des déchets professionnels dans son réseau de déchèteries** (sous réserve qu'une solution technique existe à proximité). En effet, bien que la Communauté d'aggloméra-

tion se soit depuis longtemps organisée avec la mise en place d'une redevance en déchèterie pour les déchets des professionnels, on constate que ce dispositif manque encore d'efficacité et qu'il est souhaitable de recentrer les actions sur les déchets des ménages.

#### Des déchèteries pour les usagers

C'est pour cette raison que les futures déchèteries seront essentiellement conçues à partir des besoins des usagers. Les maîtres-mots du schéma directeur validé par les élus du Grand Avignon en 2017 sont : **proximité** pour les usagers sur site, **praticité** et **sécurité** pour les usagers, volonté de changement forte de l'image de la déchèterie auprès des usagers.



## Mise aux normes, révision et construction

Concrètement, le schéma global d'aménagement du réseau des déchèteries prévoit de manière précise :

- La mise aux normes des déchèteries existantes propriétés du Grand Avignon : Avignon Courtine et Velleron.
- La révision de l'accès et du fonctionnement de la déchèterie de Vedène (propriété du SIDOMRA)
- La construction de deux déchèteries nouvelle génération « à plat » situées dans les zones d'Avignon Technopôle et de Réalpanier.

Il est envisagé la construction d'une recyclerie sur le site Avignon-Réalpanier ou du Technopôle (secteur Agroparc), en lien direct avec les collectes des encombrants en porte à porte et avec les acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire. La mise en œuvre de ce programme ambitieux, d'un montant de 8,5 M€, va se dérouler sur plusieurs années. L'année 2018 sera consacrée à l'achat des terrains nécessaires et à la définition des programmes travaux précis. Les années 2019-2020-2021 verront la construction et la mise en service des nouveaux sites créés.

## LA FILIÈRE ÉCOMOBILIER S'ÉTEND À TOUTES LES DÉCHÈTERIES

Depuis 2014, le Grand Avignon a signé une convention avec l'éco-organisme Éco-mobilier pour la récupération et le traitement des **Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)**.

La mise en place opérationnelle de la filière s'est faite progressivement, avec l'ajout de bennes dédiées en déchèterie pour la séparation de ce type de déchets et la prise en charge du transport et traitement par l'éco-organisme. En 2017, le Grand Avignon a pu généraliser et faire installer une benne dédiée aux DEA dans toutes les autres déchèteries :

**FÉVRIER 2017 :**  
déchèteries de Montfavet  
et quai du Pontet

**AVRIL 2017 :**  
déchèterie d'Entraigues

**OCTOBRE 2017 :**  
déchèterie de Velleron



**2 415 tonnes de déchets de type DEA** ont ainsi été collectés séparément sur les déchèteries du Grand Avignon.

## LES ENCOMBRANTS COLLECTÉS SUR L'ENSEMBLE DES 9 COMMUNES VAUCLUSIENNES DU GRAND AVIGNON



Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017, le Grand Avignon assure en régie la **collecte des encombrants** sur rendez-vous pour l'ensemble des 9 communes vaclusiennes, cette prestation n'étant réalisée auparavant que pour les communes d'Avignon et Entraigues-sur-la-Sorgue. Pour prendre rendez-vous les usagers sont invités à composer un numéro gratuit le : **0 800 71 84 84**. Ce standard a été mis en place en même temps que la mise en œuvre de la prestation. Pour assurer cette prestation, trois équipes d'agents du Grand Avignon se partagent le territoire pour que le délai d'intervention soit optimal. Chaque jour, les agents honorent 42 rendez-vous encombrants pour des particuliers et 6 rendez-vous pour des résidences.

## UN GUICHET UNIQUE POUR TRAITER VOS DEMANDES

Le Grand Avignon a mis en place un numéro unique d'appel le **0 800 71 84 84 (numéro gratuit)** pour toutes les communes vaclusiennes du territoire au 2 octobre 2017. Ce standard unique, intitulé **Direct Grand Avignon**, permet aux usagers d'alerter les services sur de nombreux sujets : prise de rendez-vous pour l'enlèvement des encombrants, réparation d'un conteneur à ordures ménagères, demande de livraison de nouveaux conteneurs, renseignements sur les heures d'ouverture des déchèteries... Le standard Direct Grand Avignon a reçu 6 694 appels pour les 3 derniers mois de l'année 2017 et généré 4 462 interventions.



## LA PRODUCTION D'ORDURES MÉNAGÈRES EN CONSTANTE DIMINUTION

D'année en année, le constat est sans équivoque : le Grand Avignon produit de moins en moins d'ordures ménagères : **362 kilos par an en 2017** contre 383 en 2015 ! Ce résultat est satisfaisant au regard des objectifs de prévention de la production de déchets : déploiement de points d'apport volontaires, actions de sensibilisation, campagnes de communication. C'est un bon résultat, mais il faut continuer nos efforts !

	PRODUCTION DE DÉCHETS EN KG / AN / HABITANT				
	ORDURES MÉNAGÈRES	TRI	VERRE	CARTONS	TOTAL
2014	383	23,2	18,5	10,77	435 kg / an / hab
2015	379	23,3	19,5	11,85	434 kg / an / hab
2016	366	22,1	18,8	13,23	420 kg / an / hab
2017	362	22,3	19,5	14,52	418 kg / an / hab



## SENSIBILISER LES USAGERS

**3 ambassadeurs du tri assurent diverses missions de communication pour sensibiliser au tri sélectif.**

Leurs actions sont de plusieurs types :

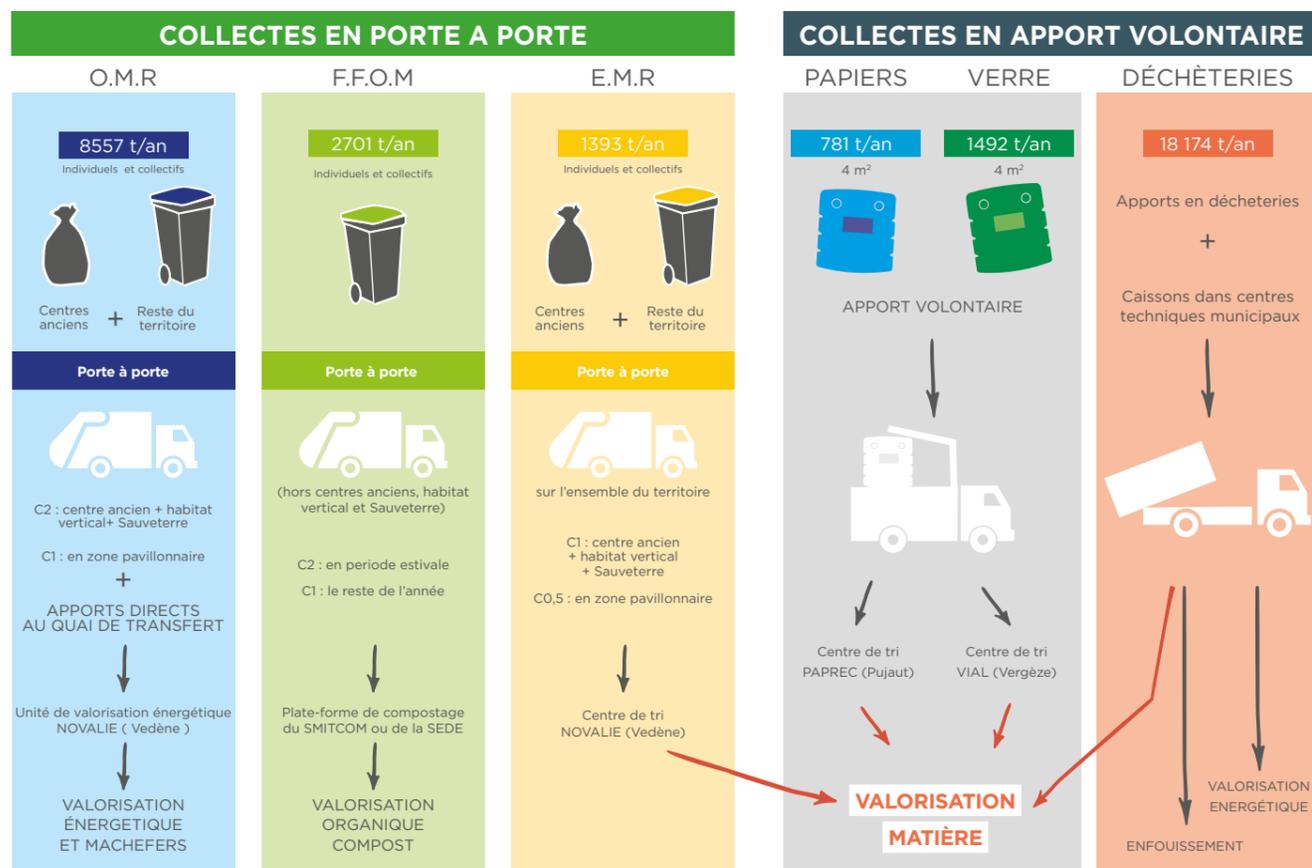
- Stands d'information lors de manifestations importantes
- Mise en place du tri sélectif en habitat vertical
- Sensibilisation au tri en maison de retraite et dans les mairies
- Organisation de la visite du centre de tri de Vedène avec des classes
- Sensibilisation en porte à porte
- Sensibilisation en milieu scolaire avec des animations sur le tri pour les classes de CE2 et CM2 notamment

## L'ACTIVITÉ 2017 DU SMICTOM RHÔNE-GARRIGUES, EN CHARGE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS CÔTÉ GARD

Le Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères, **SMICTOM Rhône-Garrigues**, regroupe 7 communes sur 16 que compte le Grand Avignon (Les Angles, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Sauveterre, Saze et Villeneuve lez Avignon). Les 4 autres sont Aramon, Domazan, Estézargues et Théziers.

Le syndicat compte 4 déchèteries intercommunales (Les Angles, Sauveterre, Aramon/Domazan et Roquemaure), 1 quai de transfert et une plateforme de compostage. En 2017, le comité syndical, composé de 22 membres, s'est réuni 9 fois, a pris 39 délibérations et rejeté 1, et a pris 30 arrêtés.

### Schéma global de collecte des déchets 2016 - SMICTOM RHÔNE-GARRIGUES



### RENDEMENT EN KG. PAR HABITANT / COMMUNE

(sur la base des tonnages collectés)

2017	EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES	FRACTION FERMENTESCIBLE DES ORDURES MÉNAGÈRES	VERRE	PAPIERS	ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	PERFORMANCE DE TRI
LES ANGLÉS	26,16	53,36	46,58	26,42	170,60	47,20 %
PUJAUT	31,04	73,21	31,42	12,15	200,61	42,43 %
ROCHEFORT-DU-GARD	24,52	55,56	27,30	12,40	160,75	42,70 %
ROQUEMAURE	29,46	-	26,04	10,19	190,16	27,67 %
SAUVETERRE	47,85	-	37,30	14,12	301,12	24,79 %
SAZE	46,52	77,59	23,68	14,52	294,34	35,54 %
VILLENEUVE LEZ AVIGNON	29,26	56,30	28,58	15,14	193,76	40,02 %

**À NOTER :** contrairement aux communes du Vaucluse, les communes gardoises du Grand Avignon bénéficient d'une collecte de porte à porte de la fraction fermentescible des ordures ménagères (FFOM), ce qui explique les écarts importants de performance de tri entre les deux territoires.

### LA COLLECTE EN QUELQUES CHIFFRES

(pour les 7 communes gardoises du Grand Avignon)



**108**

colonnes aériennes ou enterrées pour la collecte du papier



**684,57**

tonnes de papiers collectées



**1 382,31**

tonnes de verre collectées

## LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE 2017

### Organisation générale

- **Recrutement** d'un nouvel agent : responsable administratif et financier
- **Remplacement** de la technicienne d'exploitation
- **Intégration** de la nouvelles commune de Roquemaure



Sensibilisation des scolaires par les conseillers du tri



Réunion publique

### Communication

- **Animations scolaires :** 62 animations de 1h30 chacune, 31 classes, 748 élèves
- **Organisation** de réunions publiques à Roquemaure



### Collecte et traitement

- **Distribution** en porte à porte des sacs numérotés pour les collectes en centres anciens
- **Réétiquetage** des bacs suite nouvelles numérotations de voies
- **Mise en place** de nouveaux circuits de collectes pour la nouvelle commune
- **Remplacement** du parc de bacs de Roquemaure
- **Remplacement et développement** des points d'apports volontaires sur la nouvelle commune

### Déchèteries

- **Chantier de construction** de la nouvelle déchèterie de Les Angles
- **Chantier de modernisation** des déchèteries de Sauveterre et d'Aramon en cours

Déchèterie de Les Angles



Déchèterie de Sauveterre



Déchèterie d'Aramon/Domazan



# EAU ET ASSAINISSEMENT



# L'EAU, UN BIEN COLLECTIF PRÉCIEUX

L'intérêt du regroupement des communes pour une gestion publique efficace et durable des services d'eau et d'assainissement n'est plus à démontrer. De nombreux défis attendent notre collectivité : améliorer la qualité de l'eau, sécuriser la ressource, améliorer les systèmes d'assainissement, équiper les communes en assainissement collectif pour permettre leur développement, intégrer la révolution numérique sur les installations d'eau et d'assainissement pour plus d'efficacité...



Le Grand Avignon se charge des investissements sur les **réseaux hydrauliques**. Il ne réalise pas uniquement que des travaux d'extension des réseaux, mais entretient et renouvelle également les réseaux existants. En effet, du fait de la durée de vie des réseaux en place (50 à 60 ans en moyenne), une part des budgets d'investissement est consacrée, chaque année, au renouvellement d'une partie des conduites d'eau potable et d'eaux usées. Les programmes de travaux correspondants sont définis à l'aide d'études globales, à partir d'une analyse multicritère afin de tirer un bénéfice maximal de chaque renouvellement. Ces analyses sont croisées également tous les ans, avec les programmes communaux de renouvellement de voirie, pour que les actions des différents acteurs soient coordonnées et cohérentes (il est toujours malvenu en effet de reprendre un réseau alors que la voirie vient d'être refaite par la commune). C'est ce qu'on appelle, la **gestion patrimoniale des réseaux hydrauliques**.

Pour les **réseaux d'eau potable**, les critères retenus sont : l'âge des conduites, leur matériau, leur diamètre, le nombre de fuites constatées... La sectorisation des réseaux d'adduction permet égale-

ment d'identifier les secteurs les plus sensibles. Elle consiste en un découpage du réseau en sections indépendantes, pour lesquelles sont mesurées en continu les débits entrants et les débits sortants. Ceci permet de déduire pour chaque secteur, les volumes perdus du fait des fuites. Ainsi, les travaux de renouvellement entrepris sur les réseaux d'eau potable sont ceux qui permettent de limiter au maximum les pertes d'eau et donc d'augmenter le rendement du réseau.



Pour les **réseaux d'eaux usées**, les données d'entrée sont entre autres : l'âge des conduites, leur matériau, le nombre de bouchages constatés, la sensibilité aux eaux parasites de nappe... Par ailleurs, le renouvellement et/ou la réhabilitation portent également sur les tronçons qui génèrent le plus d'**Eaux Claires Parasites (ECP)**. Ces eaux claires sont des eaux non souillées qui s'infiltrent dans les réseaux d'assainissement, lorsque ceux-ci ne sont plus tout à fait étanches et que le niveau de la nappe est suffisamment haut. Il peut s'agir aussi de raccordements illicites de



canalisations pluviales, publiques ou privées, vers le réseau d'eaux usées. Ces eaux, qu'elles soient de pluie, de nappe, ou de canaux, constituent un véritable fléau pour les canalisations d'assainissement car elles perturbent le fonctionnement des réseaux (saturation et débordement en cas de pluie), mais également celui des stations d'épuration (saturation hydraulique et dilution des charges polluantes). Ainsi, une partie des travaux de renouvellement entrepris sur les réseaux d'eaux usées visent à réduire les entrées d'eaux parasites de nappe dans le système d'assainissement.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2017

L'année 2017 a été marquée par le **choix du mode de gestion** et de la **procédure de délégation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif**. En effet, les contrats d'affermage de l'eau potable et de l'assainissement collectif de la ville d'Avignon se terminant tous deux au 31 décembre 2018, les élus du Grand Avignon ont eu à se prononcer au Conseil communautaire du 17 juillet 2017 sur le futur mode de gestion des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Ce choix sera appliqué à l'ensemble des communes à l'échéance des différents contrats d'affermage, soit 8 communes pour l'eau et 16 communes pour l'assainissement. Après un vote en faveur de la délégation de service public à la fois pour le service de l'eau potable et pour le service de l'assainissement collectif, les 2 procédures de DSP ont été lancées en septembre 2017 sur l'ensemble du périmètre du Grand Avignon.

Les objectifs sont de finaliser les 2 procédures par le choix d'un ou de 2 opérateurs à la fin du premier semestre 2018, de procéder au solde des 2 contrats en cours sur la ville d'Avignon et de préserver une période de tuilage suffisante, garante de la qualité et la continuité du service.

## Contrat d'agglomération avec l'Agence de l'Eau et l'État

Le Grand Avignon réalise chaque année de nombreux travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement. Grâce à sa volonté d'améliorer la gestion de l'eau, de lutter contre la pollution et de protéger les milieux aquatiques, la collectivité va signer un **Contrat d'agglomération avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et l'État**. Un partenariat privilégié qui permettra à l'Agglomération de recevoir 6,5 millions d'euros de subvention pour un budget de travaux estimé à 15,9 millions d'euros.

## Schéma directeur d'alimentation en eau potable

Le **schéma directeur d'alimentation en eau potable** du Grand Avignon, approuvé en 2014, fixe la feuille de route s'agissant des investissements à engager pour la satisfaction des besoins futurs et la performance du service. Plusieurs chantiers ont été lancés en 2017 : la **gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable** avec la poursuite du renouvellement de la canalisation principale d'adduction d'Avignon et la mise en œuvre d'un plan d'actions pour la réduction des pertes en réseau, subventionné par l'Agence de l'Eau ; les **études préalables pour la protection et sécurisation de la ressource** avec la réalisation des premiers travaux sur le champ captant Labadier (qui alimente les communes de Villeneuve et des Angles) afin de pérenniser l'alimentation en eau potable. Sans oublier deux autres projets : la poursuite des études de finalisation de l'interconnexion entre les réseaux d'eau potable d'Avignon et du Syndicat Rhône-Ventoux pour sécuriser la distribution en eau des 2 services ; les études de modélisation du fonctionnement des nappes sollicitées par les captages.





## Gemapi, préparation de la nouvelle compétence et de la taxe

Par l'effet des lois dites MAPTAM (2014) et NOTRe (2015), la **Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi)**, a été confiée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, aux EPCI à fiscalité propre. Cette compétence était jusqu'alors gérée de façons diverses et hétérogènes sur le territoire national (communes, départements, syndicat de rivières...). Avec cette nouvelle compétence, le Grand Avignon a désormais en charge, non seulement le **volet environnemental**, mais aussi la **responsabilité de l'état des digues de protection contre les inondations**. De par sa localisation à la confluence du Rhône et de la Durance, son étendue entre les 2 rives du fleuve Rhône (sur 2 régions distinctes), ainsi que l'ensemble des liens que ce territoire a tissés avec l'eau, le territoire du Grand Avignon est un espace particulier en ce qui concerne la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Plusieurs dossiers seront traités : organisation de la compétence en lien avec les syndicats et les communes ; finalisation de la digue palière de la Durance (Bonpas) ; spécificités des digues « remparts » à hauteur de l'intramuros d'Avignon et lancement du projet des digues de l'île Piot et Barthelasse.

## La taxe Gemapi instaurée à hauteur de 485 000 €

Au regard des coûts supplémentaires attendus pour l'exercice de la compétence, la collectivité ne disposait pas en l'état de ressources non affectées pouvant permettre de couvrir ces dépenses. Il a été décidé en Conseil communautaire du 25 septembre 2017 d'instaurer la **taxe Gemapi** à hauteur de 485 000 € pour l'exercice 2018.

## Restructuration du champ captant Labadier à Villeneuve lez Avignon

L'objectif de ce projet est la pérennisation de l'alimentation en eau potable des communes de Villeneuve lez Avignon et de Les Angles (20 000 habitants) : sécurité en quantité et en qualité. La première phase de travaux s'est déroulée sur la fin d'année 2017, à savoir la mise en sécurité du réservoir existant par la création d'un nouveau réservoir de 500 m<sup>3</sup> en éléments préfabriqués.



## Gestion durable des milieux aquatiques

Le Grand Avignon a adopté en 2017 un **Contrat d'agglomération** portant sur les domaines de l'eau et de l'assainissement. Il s'agit en quelque sorte d'une feuille route partagée pour la période allant jusqu'à la fin du 10<sup>ème</sup> programme d'aide de l'AERMC.

## OPÉRATIONS EMBLÉMATIQUES SUR LES RÉSEAUX EN 2017 :

### Eau potable

Le tableau ci-dessous présente les principaux travaux d'investissement en eau potable, réalisés en 2017 :

AVIGNON - EAU POTABLE			
Lieu géographique	Descriptif des travaux	Linéaire en m	Montant € HT
Diverses rue Avignon	Travaux de sectorisation		252 000 €
Résidentialisation Croix des oiseaux	Renouvellement des réseaux d'eau potable	150	43 000 €
DN 700 La Saignonne	Travaux sur réseaux d'eau potable		101 000 €
Impasse des Floriales	Renouvellement des réseaux d'eau potable	60	16 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>210</b>	<b>412 000 €</b>

MORIÈRES-LÈS-AVIGNON - EAU POTABLE			
Lieu géographique	Descriptif des travaux	Linéaire en m	Montant € HT
Avenue Pierre de Coubertin TC	Renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable	637	178 000 €
Diverses rues Morières	Travaux de sectorisation		44 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>637</b>	<b>220 000 €</b>

JONQUERETTES - EAU POTABLE			
Lieu géographique	Descriptif des travaux	Linéaire en m	Montant € HT
Rue de la République TF	Renouvellement du réseau d'eau potable	280	109 000 €
Route de la Garance	Renouvellement du réseau d'eau potable	215	53 000 €
RD6	Renouvellement du réseau d'eau potable	50	30 000 €
Secteur Clos Est	Renouvellement du réseau d'eau potable	83	26 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>210</b>	<b>412 000 €</b>

LES ANGES - EAU POTABLE			
Lieu géographique	Descriptif des travaux	Linéaire en m	Montant € HT
Rue Grange Rouge et Boulevard du Grand Terme	Renouvellement et redimensionnement des réseaux AEP	700	300 000 €
Rue Jean Jacques Rousseau, Boulevard Diderot et Avenue Boileau	Renouvellement des réseaux AEP	300	100 000 €
Rue Massepezoul et Montée de Lorette	Travaux de sectorisation		20 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>1 000</b>	<b>420 000 €</b>

VILLENEUVE LEZ AVIGNON - EAU POTABLE			
Lieu géographique	Descriptif des travaux	Linéaire en m	Montant € HT
Allée des Genévriers	Renouvellement des réseaux AEP	150	100 000 €
Avenue Pierre Séward	Renouvellement des réseaux AEP	150	80 000 €
Chemin des Rocailles et du Grand Montagné	Renouvellement des réseaux AEP	500	160 000 €
Boulevard Guynemer	Renouvellement des réseaux AEP	400	250 000 €
Pont RD 780	Renouvellement des réseaux AEP	170	180 000 €
Réservoir Labadier	Création d'un réservoir transitoire		
Rue Calmette	Travaux de sectorisation		10 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>1370</b>	<b>780 000 €</b>

PUJAUT - EAU POTABLE			
Lieu géographique	Descriptif des travaux	Linéaire en m	Montant € HT
Place de la Poste	Renouvellement des réseaux AEP	300	80 000 €
Chemin des Falaises	Renouvellement des réseaux AEP	1 200	180 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>1 500</b>	<b>260 000 €</b>

SAUVETERRE - EAU POTABLE			
Lieu géographique	Descriptif des travaux	Linéaire en m	Montant € HT
Chemin de Lipo Sartan et Chemin de l'Ancien Lavoir	Renouvellement des réseaux AEP	300	110 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>300</b>	<b>110 000 €</b>

## Assainissement

Le tableau ci-dessous présente les principaux travaux d'investissement réalisés en assainissement en 2017 :

AVIGNON - ASSAINISSEMENT			
Lieu géographique	Descriptif des travaux	Linéaire en m	Montant € HT
DN 800 PRP	Renouvellement des réseaux d'eaux usées	280	556 000 €
Résidentialisation Croix des oiseaux	Renouvellement des réseaux d'eaux usées	150	65 000 €
Place Saint-Didier	Renouvellement des réseaux d'eaux usées, d'eau potable	471	330 000 €
Rue Bonneterie	Renouvellement des réseaux d'eaux usées, d'eau potable	250	375 000 €
Rue Diane de Poitiers	Mise en séparatif	1100	600 000 €
Secteur Cabrière - Titien	Mise en séparatif	200	100 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>2451</b>	<b>2 026 000 €</b>

MORIÈRES-LÈS-AVIGNON - ASSAINISSEMENT			
Lieu géographique	Descriptif des travaux	Linéaire en m	Montant € HT
Rue Marcel Pagnol	Renouvellement des réseaux d'eaux usées	42	24 000 €
Avenue Pierre de Coubertin TC	Renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable	637	135 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>679</b>	<b>159 000 €</b>

JONQUERETTES - ASSAINISSEMENT			
Lieu géographique	Descriptif des travaux	Linéaire en m	Montant € HT
Rue de République TF	Renouvellement des réseaux d'eaux usées	280	78 000 €
Route de la Garance	Modification exutoire STEP	215	62 000 €
Secteur Clos Est	Renouvellement des réseaux d'eaux usées	83	42 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>578</b>	<b>182 000 €</b>

LES ANGLÈS - ASSAINISSEMENT			
Lieu géographique	Descriptif des travaux	Linéaire en m	Montant € HT
Rue Grange Rouge et Boulevard du Grand Terme	Renouvellement et extension des réseaux EU	600	250 000 €
Boulevard du Midi	Renouvellement des réseaux EU	30	15 000 €
Avenue Boileau	Renouvellement des réseaux EU	100	15 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>730</b>	<b>280 000 €</b>

VILLENEUVE LEZ AVIGNON - ASSAINISSEMENT			
Lieu géographique	Descriptif des travaux	Linéaire en m	Montant € HT
Allée des Genévriers	Renouvellement des réseaux EU	150	100 000 €
Avenue Pierre Sémard	Renouvellement des réseaux EU	400	120 000 €
Chemin des Rocailles et du Grand Montagné	Renouvellement des réseaux EU	400	150 000 €
Boulevard Guynemer	Renouvellement des réseaux EU	300	200 000 €
Mise à niveau P.R Place du Marché	Réhabilitation du P.R Place Marché		60 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>1250</b>	<b>630 000 €</b>

ROCHFORD DU GARD - ASSAINISSEMENT			
Lieu géographique	Descriptif des travaux	Linéaire en m	Montant € HT
Chemin du Plan, d'Aimargues	Renouvellement des réseaux EU	500	350 000 €
Avenue de Signargues, Montée Vieux Moulin et Rue du Lavoir	Renouvellement des réseaux EU	900	200 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>1 400</b>	<b>550 000 €</b>

SAZE - ASSAINISSEMENT			
Lieu géographique	Descriptif des travaux	Linéaire en m	Montant € HT
Diverses rues	Renouvellement des regards EU		30 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>30 000 €</b>

PUJAUT - ASSAINISSEMENT			
Lieu géographique	Descriptif des travaux	Linéaire en m	Montant € HT
Place de la Poste	Renouvellement des réseaux EU	300	100 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>300</b>	<b>100 000 €</b>

SAUVETERRE - ASSAINISSEMENT			
Lieu géographique	Descriptif des travaux	Linéaire en m	Montant € HT
Chemin de Lipo Sartan et Chemin de l'Ancien Lavoir	Renouvellement des réseaux EU	300	120 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>300</b>	<b>120 000 €</b>

VEDÈNE - ASSAINISSEMENT			
Lieu géographique	Descriptif des travaux	Linéaire en m	Montant € HT
Avenue Pasteur, Rue Joliot Curie et Chemin de Tayolle	Renouvellement des réseaux EU	1 200	450 000 €
Chemin de la Gaffe et Chemin des Confines	Renouvellement des regards EU		55 000 €
Rues Marcel Cerdan, Rues Jean Moulin, Félibrige, Gérard Philippe et Aires	Mise en séparatif des réseaux EU	700	680 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>1900</b>	<b>1 185 000 €</b>

LE PONTET - ASSAINISSEMENT			
Lieu géographique	Descriptif des travaux	Linéaire en m	Montant € HT
Avenue Charles de Gaulle	Reste travaux finition de la mise en séparatif réseau EU	4500	2 148 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>4500</b>	<b>2 148 000 €</b>

CAUMONT-SUR-DURANCE - ASSAINISSEMENT			
Lieu géographique	Descriptif des travaux	Linéaire en m	Montant € HT
Route du Thor	Reprise sur réseau EU	50	25 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>50</b>	<b>25 000 €</b>

ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE - ASSAINISSEMENT			
Lieu géographique	Descriptif des travaux	Linéaire en m	Montant € HT
Quartier Malgouvert	Finitions sur postes de refoulement du réseau EU		45 000 €
Boulevard Saint-Roch	Reprise branchements du réseau EU		30 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>75 000 €</b>

SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON - ASSAINISSEMENT			
Lieu géographique	Descriptif des travaux	Linéaire en m	Montant € HT
Rue de la source, Rue des aires, Rue des Amandiers	Réhabilitation du réseau Ø200 EU	520	333 750 €
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>520</b>	<b>333 750 €</b>



## GESTION DE L'EAU POTABLE

COMMUNES	MODE DE GESTION	EXPLOITANT	DATE DÉBUT DU CONTRAT	DATE FIN DE CONTRAT
Avignon	Affermage	Société Avignonnaise des Eaux - Veolia Eau	01.01.1986	31.12.2018
Morières-lès-Avignon - Jonquerettes - Villeneuve lez Avignon - Les Angles	Affermage	SAUR	01.01.2014	31.12.2020
Pujaut - Sauveterre	Affermage	SAUR	01.07.2016	31.12.2020
Rochefort-du-Gard - Saze	Adhésion à un syndicat	Syndicat Mixte des Eaux du Plateau de Signargues		
Caumont-sur-Durance - Velleron	Adhésion à un syndicat	Syndicat Mixte des Eaux Durance Ventoux		
Le Pontet - Vedène - Saint-Saturnin-lès-Avignon - Entraigues-sur-la-Sorgue	Adhésion à un syndicat	Syndicat Mixte des Eaux Région Rhône Ventoux		
Roquemaure	Affermage	SAUR		31.12.2020
Montfaucon	Régie			

### Chiffres clés 2017

La gestion de l'eau potable concerne les communes d'Avignon, Morières-lès-Avignon, Jonquerettes, Villeneuve lez Avignon, Les Angles, Roquemaure, Montfaucon, Pujaut et Sauveterre :

Linéaire des réseaux (hors branchements) :

**880 km**

Nombre de réservoirs :

**20**

Capacité de stockage :

**39 900 m<sup>3</sup>**

Nombre d'abonnés :

**71 300**

Volume d'eau produits :

**13 500 000 m<sup>3</sup>**

(+ 6 % par rapport à 2016)



## GESTION DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

COMMUNES	MODE DE GESTION	EXPLOITANT	DATE DÉBUT DU CONTRAT	DATE FIN DE CONTRAT
Avignon	Affermage	Société Avignonnaise des Eaux Veolia Eau	01.01.1986	31.12.2018
Morières-lès-Avignon - Jonquerettes - Caumont-sur-Durance - Velleron - Le Pontet - Vedène - Saint-Saturnin-lès-Avignon - Entraigues-sur-la-Sorgue - Les Angles - Rochefort-du-Gard - Saze - Villeneuve lez Avignon	Affermage	SDEI	01.01.2014	31.12.2020
Pujaut	Régie	Prestation service Veolia		31.12.2020
Sauveterre	Affermage	SAUR	01.10.2010	30.09.2022
Roquemaure	Affermage	SAUR		31.12.2020
Montfaucon	Régie			

### Chiffres clés 2017

**10 820 000 m<sup>3</sup>**  
d'eaux usées ont été facturés

Nombre d'abonnés :

**91 600**

**Linéaire de réseaux**  
Eaux usées : **700 km**  
Unitaire : **240 km**

Nombre de stations de relevage : **179**

**10** stations d'épuration

**2 970** tonnes de matières sèches (boues d'épuration)

## ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'EAUX PUVIALES

Sur Avignon, l'entretien des réseaux pluviaux est confié à Véolia dans le cadre de la Délégation de Service Public de l'Assainissement collectif. Sur les 15 autres communes, le Grand Avignon réalise l'entretien des réseaux d'assainissement des eaux pluviales (nettoyage des grilles et des avaloirs, hydrocurages des réseaux, gestion des stations de relèvement eaux pluviales...).



**Le patrimoine lié aux eaux pluviales, c'est :**

**447 Km** de réseaux EP

**12 385** grilles et avaloirs

**34** postes de refoulement EP

**425** séparateurs à hydrocarbures et ouvrages particuliers

**5** stations de crues

## Roubine de Morières Cassagne

Les services de la communauté surveillent avec attention la roubine de Morières Cassagne, en effectuant tout au long de l'année des actions de curage et d'entretien des berges. Une attention particulière est portée sur la station de pompage située sur la commune du Pontet au niveau de l'exutoire de la roubine dans le Rhône.



## OPÉRATIONS EMBLÉMATIQUES SUR LES RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES EN 2017

### JONQUERETTES :

route de la Garance, modification exutoire STEP =

**175 000 € TTC**

### MORIÈRES-LÈS-AVIGNON :

Avenue Pierre de Coubertin, busage fossé =

**80 000 € TTC**

### AVIGNON :

Mise en séparatif en lien avec le Tram =

**175 000 € TTC**

### VILLENEUVE LEZ AVIGNON :

Allée des Genévriers, renouvellement réseau =

**120 000 € TTC**

Chemin des Rocailles et Grand Montagné, amélioration fonctionnement =

**380 000 € TTC**

Boulevard Guynemer, création réseau pluvial =

**250 000 € TTC**

### LES ANGLÉS :

Boulevard Grand Terme, création de stockage enterré =

**350 000 € TTC**

Boulevard du Midi, amélioration fonctionnement =

**25 000 € TTC**

### ROCHEFORT-DU-GARD :

Route d'Avignon, reprise fossé en enrochements =

**60 000 € TTC**

### PUJAUT :

Place de la Poste, renouvellement des réseaux =

**110 000 € TTC**

Chemin des Vanades et de la Poste, création d'un réseau =

**100 000 € TTC**

### SAUVETERRE :

Chemin Lipo Sartan et Lavoisier, renouvellement réseaux =

**60 000 € TTC**

### SAZE :

Diverses rues, renouvellement regards =

**20 000 € TTC**

### VELLÉRON :

chemin des Vautes, busage Ø1000 sur 60 ml =

**40 000 € TTC**

### SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON :

rue des aires, Ø 400 sur 90 ml =

**45 000 € TTC**

### VEDÈNE :

Rues Cerdan, Moulin, Félibrige, Philippe et Aires, mise en séparatif =

**170 000 € TTC**

Chemin de la Grangette, création d'un réseau =

**25 000 € TTC**

## AUTORISATION ET CONVENTION SPÉCIALE DE REJET

L'eau est un enjeu majeur du XXI<sup>ème</sup> siècle. De nouveaux textes réglementaires et contraintes techniques sont venus renforcer cette politique, afin d'atteindre un objectif majeur qui est le respect et la protection de la qualité de nos rivières. Le Grand Avignon mène, depuis plusieurs années, une politique destinée à l'atteinte des objectifs réglementaires et environnementaux en matière de **rejets aqueux industriels**.

Actuellement, sur le Grand Avignon, on peut noter l'évolution du nombre d'Arrêtés communautaires de rejet (ACR) et de Conventions Spéciales de déversement (CSD) au travers de ce tableau :

COMMUNES	NOMBRE D'AUTORISATIONS DE DÉVERSEMENTS INDUSTRIELS					
	2015		2016		2017	
	AMR/ACR	CSD	ACR	CSD	ACR	CSD
Avignon	24	9	25	9	28	10
Morières-lès-Avignon	2	2	4	2	4	2
Caumont-sur-Durance	2	-	1	-	1	-
Velleron	-	-	-	-	-	-
Le Pontet	12	2	10	2	13	3
Saint-Saturnin-lès-Avignon	-	-	-	-	-	-
Entraigues	4	-	3	-	3	-
Vedène	3	1	3	1	3	1
Jonquerettes	-	-	-	-	-	-
Villeneuve lez Avignon	1	-	1	-	1	-
Les Angles	-	-	-	-	-	-
Rochefort-du-Gard	-	-	-	-	1	1
Saze	-	-	-	-	-	-
Pujaut	-	-	-	-	-	-
Sauveterre	-	-	-	-	-	-
<b>Total Grand Avignon</b>	<b>48</b>	<b>14</b>	<b>47</b>	<b>14</b>	<b>54</b>	<b>17</b>

AMR : Arrêté municipal de rejet

## EAUX USÉES ASSIMILABLES À UN USAGE DOMESTIQUE

La loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 indique que « le propriétaire d'immeuble ou d'un établissement dont les eaux usées résultent d'utilisations de l'eau assimilables à un usage domestique, a droit, à sa demande, au raccordement au réseau public de collecte dans les limites des capacités de transport et d'épuration des installations existantes ou en cours de réalisation

(art. L1331-7-1 du CSP) ». À ce titre, depuis le 17 mai 2011, il revient donc au Président de l'EPCI, autrement dit à la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, compétente en matière d'assainissement, d'accorder le **droit au raccordement** aux propriétaires qui en effectuent la demande.

## La PFAC - Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif :

Cette taxe, qui a remplacé en 2012 la **PRE (Participation au Raccordement à l'Égout)**, n'est exigible qu'en cas de raccordement effectif à l'assainissement collectif et est calculée en fonction de la surface de plancher. Elle n'est due qu'une seule fois au moment du raccordement, mais peut-être également demandée lors de travaux d'extension amenant potentiellement des eaux usées supplémentaires.

Pour 2017, on compte **283 contrôles d'effectivités** sur 342 programmés, la différence s'explique notamment par les cas de permis annulés, les localisations

des pétitionnaires trop imprécises sur les documents Cerfa, ou encore l'absence de boîte de branchement accessible lors de la visite. Les agents de notre collectivité utilisent plusieurs méthodes pour recouvrer les sommes dues par les propriétaires, comme l'utilisation des fichiers abonnés à l'eau et à l'assainissement, ou bien encore la consultation du logiciel d'urbanisme interne au Grand Avignon (Oxalis). Ce contrôle permet une augmentation du nombre de recouvrement pouvant être lancés sans visite de terrain, limitant ainsi le temps entre la vérification et la facturation.

## Les Eaux Usées Assimilées Domestiques (EUAD)

Pour le suivi des établissements pouvant générer des eaux usées assimilées domestiques (restaurants, bureaux, commerces...) les **démarches EUAD** sont toujours lancées via les fiches de prescriptions. Les établissements générant ce type d'eaux usées doivent demander leur droit au raccordement au réseau public. Mais, malgré nos efforts, sur 140 démarches EUAD lancées vers les établissements concernés, seuls 9 droits au raccordement ont pu être validés. Un travail important reste donc à réaliser pour régulariser administrativement ces usagers notamment en collaborant étroitement avec nos partenaires exploitants.

### Chiffres clés 2017

**1070**

dossiers saisis en 2017 dans notre outil de suivi / base de donnée SIG, suite aux demandes d'autorisations d'urbanisme qui transitent au Grand Avignon.

**2176**

arrêtés d'autorisations d'urbanisme et autres documents (déclarations préalables, DOC, DAACT) ont été analysés en 2017, suite aux éléments transmis par les communes (1721 en 2016). Ce nombre est plus important que le nombre de dossiers créés, puisque la plupart des demandes, concernant des autorisations d'urbanisme de bâtiments déjà raccordés à nos réseaux, ne transitent pas par le Grand Avignon.

**69**

déclarations de raccordements en 2017, (38 en 2016) et 362 DAACT reçues (649 en 2016).



### Relation usager

Sur 2017, il a été comptabilisé 284 appels traités (349 en 2016), 64 obligations de raccordement ont été lancées, 40 courriers de réponse (demande d'informations, dégrèvements...) et plus d'une centaine de mails de réponse à des usagers.



## LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Depuis 2008, le Grand Avignon est compétent en matière de **contrôle de l'assainissement non collectif (ANC)** sur l'ensemble des communes qui le composent. Le territoire compte un peu plus de 5 000 installations d'ANC qui doivent être contrôlées tous les 6 ans, afin de vérifier leur bon état et leur bon fonctionnement. C'est dans cette optique que depuis 2016, le Grand Avignon a lancé une campagne de visites sur l'ensemble des installations, avec l'aide d'un bureau d'études, qui se terminera en 2020.

Les agents de ce service instruisent également tous les nouveaux dossiers lors de dépôts de demande de permis de **construire** pour les habitations ne pouvant être raccordées au réseau public de collecte des eaux usées. Ils sont également présents pour vérifier sur place la conformité des travaux neufs ou des travaux de réhabilitation.

### Chiffres clés 2017

**79**

**Contrôles de conception et d'implantation (CCI):**

**35** CCI d'installation neuve

**44** CCI d'installation réhabilitée pour une recette de 3 950 €

**56**

**Contrôle de bonne exécution (CBE) des travaux réalisés :**

**21** CBE d'installation neuve

**35** CBE r d'installation réhabilitée pour une recette de 5 600 €

**876**

**Contrôles de bon fonctionnement et d'entretien (CBF) :**

**95** CBF lors d'une vente pour une recette de 14 250 €

**781** CBF lors du contrôle périodique pour une recette de 101 530 €

**611**

titres PFAC et PFAC-AD émis en 2017

**37**

annulés (PFAC non exigible ou permis annulés)

**6**

modifiées.

**1 072 065 €**

Le montant à recouvrir par le Grand Avignon (part déduite des 198 817 € d'annulations).

**Pour comparaison, en 2016 :**

**321** titres PFAC (ou PFAC-AD) émis en 2015,

**11** annulés (PFAC non exigible ou permis annulés)

**5** modifiés

**491 065 €** montant en PFAC

**46 382 €** en PFAC-AD

**537 447 €** au total

(Chiffres venant de la base de donnée PFAC).



# ACTIVITÉS DES SERVICES TECHNIQUES

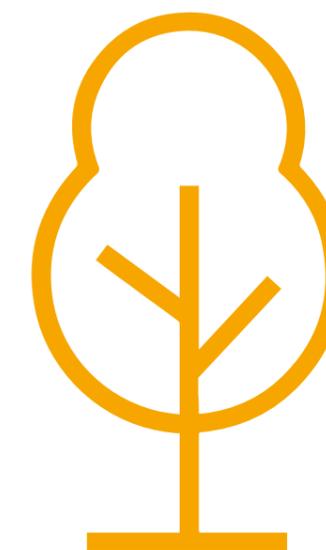


## AU SERVICE QUOTIDIEN DE LA POPULATION

On fait appel à eux tout le temps ! Les services Techniques du Grand Avignon interviennent dans les nombreux domaines dont le Grand Avignon est gestionnaire, tant au niveau du développement économique ou de la voirie, de la gestion de l'eau et de l'assainissement ou des déchets, sans oublier les interventions d'aménagement sur le territoire communautaire.

### VOIRIE ET ESPACES VERTS COMMUNAUTAIRES

Les **espaces verts** gérés par le Grand Avignon sont répartis sur tout le territoire de l'agglomération. Ils englobent les espaces verts en lien avec les voiries communautaires (anneau de giratoire, plantations d'agrément en bordure de voie, alignement arbres...) ; les espaces verts des zones d'activités économiques (gérés via des marchés publics auprès d'entreprises locales spécialisées)... Dans le cadre de sa politique de préservation de l'environnement, le Grand Avignon poursuit sa politique d'**amélioration de l'arrosage**, en ne recourant plus aux produits phytosanitaires chimiques, en mettant en place des **prairies fleuries** et des **plantes méditerranéennes**. Les espaces verts naturels relèvent aussi de la gestion communautaire, comme la végétation que l'on trouve autour des bassins de rétention des eaux pluviales. Dernier point : le Grand Avignon assure également l'**entretien** et le **faucardage de fossés d'écoulement des eaux pluviales**.



Plantations et aménagements paysagers sur le Technopôle Grand Avignon





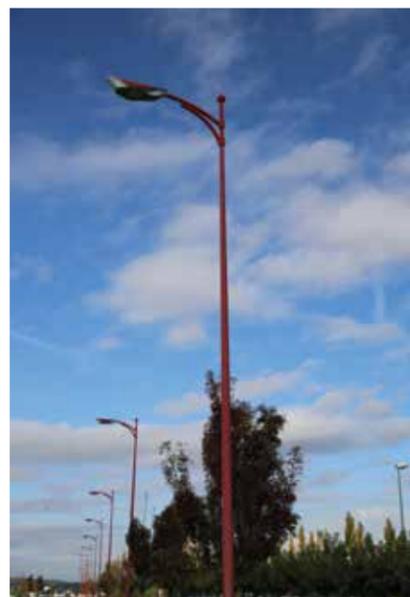
Réfection de l'avenue des Cinq Cantons à Avignon

## Travaux d'aménagement et de réfection de la voirie communautaire

Les **voiries** desservant les zones d'activités de l'agglomération sont gérées par le Grand Avignon qui se substitue aux communes sur ces secteurs. Chaque année, des travaux sont entrepris pour rénover ces voies qui forment des axes majeurs de déplacement et d'accès quotidien aux emplois et commerces : **réfection enrobés**, des **bordures de trottoirs**...



Voirie de la ZAC du Plan à Entraigues-sur-la-Sorgue



## Éclairage

Pour les communes d'Avignon, Le Pontet, Les Angles et d'Entraigues-sur-la-Sorgue, l'entretien, la maintenance et le renouvellement des **équipements d'éclairage public** dans les zones d'activités sont assurés par des entreprises titulaires de marchés publics. Ce sont plus de 3 000 foyers lumineux qui sont concernés. Le coût annuel pour l'ensemble des points lumineux est de l'ordre de 350 000 € TTC.



## TRANSPORTS URBAINS

### Accessibilité

En 2017, **33 arrêts de bus** ont été mis en accessibilité sur le territoire du Grand Avignon, dont 8 avec le concours des communes concernées. Ces travaux ont consisté à prendre en compte les attentes des personnes à mobilité réduite, par la mise en place de solutions de guidage pour les usagers et de facilitation d'accès aux bus.

## BÂTIMENTS

L'année 2017 a été marquée essentiellement par la suite de l'opération de restauration de l'Opéra Théâtre d'Avignon et par les travaux liés aux transferts de certains services du Grand Avignon.

### Réhabilitation, rénovation et modernisation de l'Opéra Grand Avignon

L'opération de rénovation de l'Opéra se poursuit. Elle passe par la **réfection**, la **réhabilitation** et l'**extension** du bâtiment **atelier décors** de l'Opéra en Courtine à Avignon. Les travaux ont été réceptionnés en septembre 2017, à la grande satisfaction des utilisateurs, tant sur le plan esthétique que fonctionnel. L'objectif est de construire un nouvel outil de travail pour la culture, regroupant les salles

de répétitions pour les danseurs, choristes, musiciens, ainsi que des magasins de stockage, un atelier de réparation des décors et un entrepôt pour la gestion des costumes, ateliers rénovés pour les couturières et les retoucheuses, bibliothèque et parthothèque, bureaux pour les chefs de services. 60 agents travaillent dans ces nouveaux locaux.



Ateliers couture de l'Opéra Grand Avignon dans le quartier de Confluence



## Construction d'un lieu de spectacle éphémère, l'Opéra Confluence

L'opération de restauration de l'Opéra Grand Avignon, situé place de l'Horloge à Avignon, a nécessité la création d'un lieu de spectacle éphémère, pour assurer la programmation des spectacles durant la fermeture du bâtiment historique : l'**Opéra Confluence**. Le site retenu se situe en zone de Courtine, face à la gare TGV, au cœur du quartier d'Avignon Confluence. L'opération porte sur : la construction d'une salle de spectacle temporaire (complètement démontable) d'une capacité maximale de 937 places ; l'aménagement des accès publics ; la création d'une zone de service et d'un parking dédié aux utilisateurs de l'Opéra. Les principes constructifs adoptés (structure et enveloppe bois) valorisent la réutilisation d'un maximum d'éléments permettant d'envisager un remontage, voire une adaptation sur un autre site ou un autre usage. L'Opéra Confluence a été inauguré le 24 novembre 2017.

**Opéra Confluence**



## Site TCRA Courtine, aménagement locaux d'exploitation et PCC Tram-Bus

L'évolution du service et les modifications structurantes du réseau de transport en commun ont conduit le Grand Avignon à créer de nouveaux locaux destinés à l'exploitation (salle de prise de service et de repos, système billettique, vestiaires-sanitaires, réfectoire...) et à l'installation du Poste de Commande Centralisé (PCC) assurant la régulation de l'ensemble du réseau de bus et du futur tramway. 2017 a été consacré au programme de l'opération, à la consultation et au choix de l'équipe maîtrise d'œuvre, ainsi qu'aux études de conception. Des travaux qui s'inscrivent dans la perspective de l'amélioration et de la modernisation du site d'exploitation géré par le délégataire, en vue d'optimiser la gestion du futur réseau de transports en commun du Grand Avignon.

## Rénovation et la modernisation de l'Opéra centre-ville

Cette opération structurante comprend plusieurs axes forts, comme la sauvegarde et la mise en valeur des éléments inscrits aux Monuments Historiques et des autres ouvrages remarquables de par leur qualité architecturale ; en particulier la **restauration de la salle à l'italienne, hall d'accueil et le foyer du public**. Mais aussi la **rénovation complète des toitures et des façades**, ainsi que la **mise en conformité réglementaires techniques, sécurité incendie et désenfumage, accessibilité aux PMR**. La procédure de consultation des entreprises a été lancée en 2017, 95 entreprises y ont répondu. Les analyses des offres de 24 d'entre elles a été menée à bien, correspondant à 24 lots techniques. Avant l'intervention des Compagnons, travaux préparatoires et études complémentaires ont été nécessaires, concernant la production de chaleur et de froid par échangeurs en géothermie, permettant in fine de constater que la nappe phréatique était saturée et trop chaude. Des opérations de désamiantage ainsi que des études de désenfumage et de modélisation d'évacuation du public ont aussi été réalisées.

## Mise en accessibilité des Établissements recevant du Public (ERP)

Suite au diagnostic et à l'élaboration de l'**Agenda D'accessibilité Programmée (Ad'AP)**, validé par la Préfecture du Vaucluse le 15 octobre 2015, des travaux de mise en accessibilité des Conservatoires de musique et de danse ont été réalisés, principalement par les agents du service Patrimoine.





## Grand Avignon : bureaux annexes à La Boétie

Des travaux d'aménagement et de cloisonnement ont été réalisés au bâtiment la Boétie pour accueillir les **services ADS, Environnement-déchets, Direct Grand Avignon** et les **Services techniques**. Ces travaux entrent dans le cadre de la réorganisation des services au siège du Grand Avignon et au Centre Technique Environnement-Déchets, ainsi que dans le cadre du regroupement du pôle ADS (Application du Droit des Sols).

## INTERVENTION DES SERVICES TECHNIQUES SUR LES DOCUMENTS D'URBANISME

Dans le cadre de ses compétences « réseaux hydrauliques », « Assainissement Non Collectif » et « Voirie communautaire », le Grand Avignon, examine l'ensemble des Permis de Construire ou Permis d'Aménager des communes de l'agglomération afin de donner un avis technique aux Services instructeurs des communes. Cet avis, motivé, concerne notamment la raccordabilité aux réseaux d'assainissement et à l'eau potable (existence des réseaux, capacité des ouvrages, ...), la validité des filières d'assainissement non collective proposées et la validité des accès aux voiries. Il a été instruit **946 dossiers**.



## Communauté d'agglomération du Grand Avignon

320, chemin des Meinajariès  
Agroparc - BP 1259 - 84911 Avignon Cedex 9

Tél. 04 90 84 47 00 / Fax 04 90 84 47 01  
contact@grandavignon.fr

[www.grandavignon.fr](http://www.grandavignon.fr)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h30  
et de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h45  
pendant les vacances scolaires

### ÉDITION 2017

Conception création : sur le pont ! communication

Rédaction : Direction de la communication

Email : communication@grandavignon.fr

Crédits photos : Grand Avignon, Anne Van der Stegen,

Jérémie Le Maoût, Frédéric Dahm *Empreinte d'ailleurs*,

Claire Defer - Rouge poivron, Karine Legoix, Brugvin,

Aldo Amoretti, Cedric Delestrade ACM Studio Avignon,

Cie 1promptu, Florence Moëgling, Yannis Frier

[www.atelierhurf.net], Gwen Lebras, Marc Ginot, Julie Arnoux,

Vincent Peters, Rémy Pethuisot, Eric Garault, David Zagdoun,

Bernard Richebe, Jean-Marie Leroy, SimonFowler,

Marcel Hartman, Vicent Peters, Marc Robitaille,

Photothèque VEOLIA - Salah Benacer, Passagers des villes

Impression : Imprimerie De Rudder

Document imprimé sur papier recyclé



**grand  
avignon**  
communauté d'agglomération